

RÉDACTION ET
ADMINISTRATION
88, Avenue de Pérolles

TÉLÉPHONES

Rédactions : 13.09
Abonnements : 3.79
Compte post. N° 84

PRIX DES ABONNEMENTS :
1 m 3 m 6 m 12 m
Suisse 2.50 6.— 9.— 18.—
Etranger 4.50 10.— 19.— 38.—

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
PUBLICITAS S. A.

Fribourg
Rue de Romont, 9

Téléphone 6.40

PRIX DES ANNONCES
Le millimètre sur une colonne
Canton 6 ½ et — Suisse 10 et
Etranger 12 et — Récl. 25 et

NOUVELLES DU JOUR

Du cabinet Doumergue au cabinet Flandin. Les Américains remettent en grande majorité leur sort entre les mains de M. Roosevelt.

Le cabinet Doumergue a démissionné hier matin, comme cela était attendu. Dans la séance qu'il a tenue, les ministres radicaux ont d'abord annoncé au chef du gouvernement leur décision de retraite, puis M. Doumergue a remis au président de la République la démission du cabinet.

Les ministres radicaux ont essayé de justifier leur défection dans une longue lettre adressée à M. Doumergue, qu'on lira plus loin. C'est un tissu de mauvais prétextes. M. Herriot et ses collègues ne pouvaient faire sérieusement grief à M. Doumergue de son plan de réforme de l'Etat, puisque ce plan, y compris la dissolution de la Chambre avec ou sans l'assentiment du Sénat, avait été adopté par la commission de la Chambre, avec les votes des commissaires radicaux, en avril dernier déjà.

Les ministres radicaux se sont dès lors rabattus sur la proposition des douzièmes provisoires, qui les a surpris, disent-ils. Et ils s'écrient pathétiquement qu'il était indigne de la Chambre de délibérer sous la menace du renvoi !

On saisit là sur le vif la prétention outre-cuidante d'ériger le parlement en souverain inamovible et le refus de le considérer comme justiciable de l'opinion publique.

Les ministres radicaux exhalent une plainte amère au sujet du dernier discours de M. Doumergue à la nation française, discours qui, à la vérité, n'était pas pour leur faire plaisir ; ils n'ont pas digéré que M. Doumergue ait parlé des « vieilles et mauvaises habitudes » qui ont repris leur empire ; « des intrigues et des passions inspirées par le maléfisant esprit de parti ».

M. Doumergue, de son côté, a exposé les motifs de sa démission dans une lettre au président de la République, qui est pleine de justes sévérités pour ceux qui l'ont empêché de mener à chef sa tâche gouvernementale. « La trêve, dit-il, ne saurait consister à s'incliner devant les exigences du parti qui détenait antérieurement le pouvoir et à subordonner ses décisions à son seul bon vouloir. »

En outre, dans une déclaration verbale aux journalistes, M. Doumergue a dévoilé le fond de l'intrigue par ces paroles terribles qui marquent d'un fer rouge les politiciens radicaux-socialistes :

« Les hommes responsables de la politique qui aboutit aux émeutes de février et à la mort d'anciens combattants qui défilèrent sans armes place de la Concorde ne veulent à aucun prix avoir à répondre de cette politique devant le peuple souverain avant que se soit écoulé un long délai. »

Puis il a dit qu'il savait que sa chute était préparée pour les approches du 15 novembre.

La Loge, en effet, comme nous l'avons dit, hier, en avait assez de la trêve. Son rôle est confirmé par un informateur peu suspect. Voici ce que le correspondant à Paris de la *Revue* de Lausanne écrivait hier à ce journal : « Les loges maçonniques, qui ne supportaient que très impatiemment sa tutelle (celle de M. Doumergue), ont pris la détermination de tout casser, quoi qu'il dût en coûter au pays. L'ordre est venu de chercher n'importe quel prétexte pour rompre. Il a été exécuté fidèlement. »

Le président de la République a offert à M. Doumergue de constituer un nouveau cabinet : offre de pure forme, que M. Doumergue a déclinée. Puis M. Lebrun s'est adressé au président de la Chambre, M. Bouisson, qui a décliné, et ensuite à M. Laval, qui s'est excusé également.

Enfin, M. Lebrun s'est tourné vers le président de l'Alliance démocratique, M. Flandin, ministre du travail dans le cabinet Doumergue. M. Flandin a accepté et il a fort promptement mis sur pied une nouvelle équipe ministérielle, dont voici la composition :

Président du conseil, sans portefeuille : M. Flandin.

Ministres d'Etat : MM. Edouard Herriot et Louis Marin.

Affaires étrangères : M. Pierre Laval.

Justice : M. Pernot (nouveau), à la place de M. Lémery.

Intérieur : M. Régner (nouveau).

Guerre : Général Maurin (nouveau), à la place du maréchal Pétain.

Marine : M. Piétri.

Air : général Denain.

Commerce : M. Marchandau.

Finances : M. Germain Martin.

Education nationale : Mallarmé.

Travaux publics : M. Roy (nouveau).

Colonies : M. Rollin.

Marine marchande : M. Bertrand.

Travail : M. Jacquier (nouveau).

Pensions : M. Rivollet.

Agriculture : M. Cassez (nouveau).

Santé publique : M. Queuille.

Postes et télégraphes : M. Mandel (nouveau).

Sous-secrétaire d'Etat à la présidence du conseil : M. Perreau-Pradier (nouveau).

M. Flandin, très satisfait de lui-même, a fait la déclaration optimiste que voici :

— La trêve continue. J'ai réussi à réunir des hommes qui serviront avec ardeur la France et la République et sauront oublier les divergences de partis qui les séparent, pour n'avoir qu'un but : lutter d'un cœur égal contre la misère et le chômage, restaurer l'économie, maintenir les finances publiques, rajeunir et réformer l'Etat.

J'espère que le pays accueillera avec sympathie un gouvernement que je me suis efforcé de constituer dans le minimum de temps, qui se mettra au travail immédiatement et se présentera devant les Chambres mardi prochain.

La France ne sera pas aussi facilement satisfaite que M. Flandin. Elle se demandera pourquoi la trêve n'a pas pu continuer avec M. Doumergue. Elle comprendra que c'est parce que M. Doumergue avait des projets de réforme et d'épuration qui gênaient certaines gens. Elle s'apercevra bientôt que ce qui continue, sous le nom de trêve, c'est le règne des politiciens profitards.

On a aujourd'hui les résultats presque complets des élections américaines de mardi. A la Chambre des représentants, les démocrates ont obtenu 321 sièges (au lieu de 313) ; les républicains ne sont plus que 103 (113). Les travaillistes fermiers ont perdu deux sièges (3 au lieu de 5). Le nouveau parti progressiste du Wisconsin a 7 représentants. Il manque encore un résultat.

Au Sénat, les démocrates auront désormais 69 sièges (60) ; les républicains, 24 (35) ; les travaillistes fermiers, 1 (1) ; les progressistes, 1 (0). Un résultat manque. Les démocrates ont donc, au Sénat comme à la Chambre des représentants, une majorité des deux tiers.

Il y aura 38 démocrates parmi les 48 gouverneurs d'Etat (38), 8 républicains (9), un travailliste fermier (un) et un progressiste (0).

Enfin, les démocrates détiendront les quatre cinquièmes de tous les postes électifs de l'Etat. Le parti de M. Roosevelt a obtenu 19 millions 300,000 suffrages, sur 28 millions 400,000 votes exprimés.

Tel est le résultat de la consultation populaire du 6 novembre, sur laquelle les adversaires de M. Roosevelt comptaient pour montrer au président le mécontentement du pays. Ce résultat est d'autant plus curieux que, jusqu'ici, toutes les élections situées entre deux élections présidentielles avaient marqué un recul du parti du président en charge.

En renvoyant au Congrès une très forte majorité démocrate, le peuple américain renouvelle donc le blanc-seing qu'il remit à M. Roosevelt lorsqu'il l'élut, le 8 novembre 1932, lui confiant la mission de sauver le pays, quels que soient les moyens à employer. Les

Américains se tournent vers lui comme vers l'homme d'action qui tente vraiment de sauver le pays, bien que, jusqu'ici, il n'ait réussi qu'à aggraver la situation économique.

DÉFENSE NATIONALE

La puissance aérienne et l'opinion publique

Le public est fort attiré par le « merveilleux » de la conquête de l'air ; aussi s'intéresse-t-il aux performances aéronautiques qui se succèdent dans le cadre sportif, et réserve-t-il toujours un accueil sympathique aux prouesses des pilotes les plus audacieux.

Mais l'aéronautique n'est pas que cela ! Elle touche de très près à la défense nationale ; l'aviation moderne, si elle est, dans son cadre commercial et sportif, une « messagère de paix », peut aussi devenir une arme terrible. Et cette arme présente, à un degré combien plus grand encore que l'artillerie à longue portée, un péril évident pour les populations civiles.

On ne saurait donc trop encourager les initiatives qui tendent à vulgariser dans l'opinion publique la puissance aéronautique sous toutes ses faces. La masse est nécessairement profane en cette matière ; car la navigation aérienne est une invention récente, et, d'autre part, cette invention a subi en quelques années de telles transformations techniques et a fait de tels progrès que « l'homme de la rue » n'a pu se tenir sérieusement au courant d'une semblable évolution. C'est dire que la 14^{me} exposition internationale de l'aéronautique qui se tiendra à Paris, au Grand Palais des Champs-Élysées, constituera la leçon de choses moderne la plus brillante et la plus instructive. Avant de dire ce que ce Salon des Ailes offrira à la vue de ses visiteurs, du 16 novembre au 2 décembre prochain, il faut parler de l'urgence d'une vulgarisation complète de la navigation aérienne de notre temps.

Lorsque je dis « notre temps », c'est pour mieux marquer, si possible, la transformation radicale réalisée de 1918 au seuil de 1935 par la construction aéronautique en général. Le meilleur avion de la fin de la guerre ne saurait être comparé, certes, au type moderne d'appareil que possèdent tous les pays. En aéronautique commerciale, l'aviation a acquis une régularité, une sécurité et un confort merveilleux. En aéronautique militaire, les ailes sont assez fortes désormais pour agir seules et par elles-mêmes, avec une rapidité qui double encore leur puissance naturelle.

Enfin, la technique et la construction actuelles sont parvenues à créer des types d'appareils dont l'utilisation peut devenir aussi rationnelle pour les besoins de la guerre que pour ceux de la paix. Qu'il s'agisse d'aviation marchande ou d'aviation militaire, il est certain que des qualités essentielles sont exigées de manière identique des machines modernes : robustesse de construction, possibilité d'emporter la plus forte charge à la plus grande vitesse, grande maniabilité en vol et sûreté de pilotage, telles sont les qualités demandées soit aux avions de passagers, soit aux avions de bombardement. Il est donc certain qu'un appareil « commercial » présente toutes les caractéristiques d'une machine de bombardement. Plus nous irons de l'avant, et plus ce sera vrai. C'est la raison pour laquelle, à notre époque, une forte aviation commerciale constitue — ce qui n'était pas le cas encore il y a dix ans — non seulement une « réserve » militaire prête à entrer rapidement en action, mais encore un « potentiel de guerre » considérable.

Quant à l'aviation légère et sportive, ses progrès furent aussi étonnants, ces temps derniers. Grâce à ses avions économiques, d'une part, et, de l'autre, au développement de la sécurité, elle a mis en quelque sorte à la portée de chacun le « pilotage » d'un avion. C'est, en effet, depuis la création de petits avions à faible puissance et, partant, à bon marché, et depuis la constitution de multiples clubs sportifs locaux et régionaux, que l'aviation s'est popularisée. En Allemagne, une réserve extraordinaire de pilotes de mérite a pu être obtenue à peu de frais. Le fait se retrouve dans tous les pays, qui regardent de ce fait l'aviation sportive comme le moyen d'obtenir pour les besoins de l'aviation militaire une réserve d'aviateurs entraînés.

Tels sont les faits essentiels qui nous semblaient devoir être soulignés afin de mieux faire comprendre l'importance de la conquête de l'air, avant de parler succinctement du prochain Salon de l'Aviation de Paris, que M. Albert Lebrun, président de la République, inaugurerait officiellement le 16 novembre au matin.

Cette exposition de Paris devrait pouvoir être visitée par chacun, car elle sera un « garde-à-vous » qui s'impose plus que jamais à l'attention générale.

Les plus grands pays producteurs, dans le domaine de la construction aéronautique, soit l'Allemagne, l'Angleterre, les Etats-Unis d'Amérique, la France, l'Italie, la Pologne, la Russie et la Tchéco-Slovaquie, exposent leurs modèles les plus récents. Est-il besoin de dire que l'aviation militaire y aura une place de premier plan ? Le public pourra se convaincre de la puissance nouvelle des machines de guerre. Alors que jadis, — et nous parlons d'un passé bien récent — le rôle de l'aviation armée n'était essentiellement que celui de la chasse, de l'observation et de l'exploration, le réglage de tirs d'artillerie, le bombardement et d'autres nouvelles tâches sont venues se joindre aux premières. L'aviation militaire joue un rôle essentiel — grâce à ses progrès techniques — en coopérant directement avec l'infanterie, en forçant la décision par ses interventions rapides et foudroyantes ; elle est aussi devenue une arme indépendante susceptible de semer la panique par ses interventions massives à l'arrière des lignes de feu. En bref, elle est devenue une force redoutable dans les mains du haut commandement. Par elle, la notion « hors de portée de l'ennemi » est devenue une formule illusoire. Tels sont les enseignements que donnera le Salon de l'aéronautique de Paris, enseignements d'autant plus suggestifs qu'ils ne seront pas que théoriques.

Dans le domaine commercial, la construction aéronautique a créé des appareils dignes d'éloges. Les services d'aviation qui relient les capitales aux capitales, les nations aux nations, disposent aujourd'hui d'un matériel remarquable à tous égards.

Le Salon de 1934 sera celui de la « puissance aérienne » sous toutes ses formes. Ajoutons que plusieurs congrès aéronautiques se dérouleront pendant le Salon de l'aviation et que de fortes réductions sur les tarifs de transports sont prévues. Nous ne voudrions pas omettre de mentionner la participation de la Suisse, de la Hollande et de l'Autriche à l'Exposition de photogrammétrie, qui dévoilera, de son côté, l'une des utilisations techniques de la navigation aérienne.

Ernest Nef.

Le nouveau directeur du Bureau international des télégraphes

Le Conseil fédéral a nommé hier M. Franz von Ernst, journaliste, à Berne, directeur du Bureau international des télégraphes, en remplacement de feu M. Ræber.

Nous nous réjouissons de voir un membre de la corporation de la presse appelé à une de ces hautes fonctions internationales qui étaient traditionnellement réservées aux magistrats en âge de retraite.

Nous sommes heureux, surtout, que le bénéficiaire en soit un membre distingué du journalisme catholique, comme l'est M. Franz von Ernst, qui s'est fait, au cours de trente années de dévouement, une place éminente dans la presse conservatrice.

Correspondant fédéral du *Vaterland* de Lucerne, d'abord, M. von Ernst avait bien voulu, depuis quelques années, devenir aussi celui de *La Liberté*, qui lui est profondément reconnaissant de ses excellents services.

M. von Ernst jouissait dans les sphères officielles de la ville fédérale d'un crédit bien mérité par sa haute intelligence et la sagesse de ses vues politiques. Il était depuis 1920 secrétaire du Conseil national. Personne ne connaissait plus à fond que lui le monde parlementaire et ne s'y mouvait avec plus d'aisance et de clairvoyance.

Nous félicitons vivement M. von Ernst de la flatteuse nomination dont il vient d'être l'objet.

L'Association de la presse suisse, dans le comité de laquelle M. von Ernst a siégé longtemps et à laquelle il a rendu de précieux services, lui a adressé la lettre suivante :

Monsieur le Directeur,

L'Association de la presse suisse se fait un plaisir de vous adresser ses plus cordiales félicitations à l'occasion de votre nomination comme directeur du Bureau international des télécommunications. Le Conseil fédéral a porté aujourd'hui son choix sur un membre d'honneur de l'Association de la presse suisse qui, pendant trente et un ans, a été un journaliste des plus actifs et des plus remarquables. Ce choix est un honneur pour toute la presse suisse et il nous remplit de joie. Nos vœux sincères vous accompagnent dans votre nouvelle activité.

Le changement de ministère en France

La lettre de démission
des ministres radicaux-socialistes

Paris, 8 novembre.

Voici le texte de la lettre des ministres radicaux :

Monsieur le président du Conseil, Lorsque, avec un dévouement civique devant lequel chacun s'est incliné respectueusement, vous avez consenti à diriger les affaires du pays, vous nous avez appelés pour collaborer au gouvernement placé par vous sous le signe de la trêve des partis. Nous avons loyalement accepté un concours loyalement offert. A Clermont-Ferrand, nous avons déclaré ne vouloir, sous aucun prétexte, rompre l'engagement pris. Nous nous sommes associés à des responsabilités souvent lourdes. Nous avons défendu votre politique lors des élections cantonales. A Nantes, tout récemment, nous avons combattu pour soutenir l'idée de la trêve et pour empêcher des votes qui en eussent rendu la continuation impossible.

Vendredi dernier, au Conseil de cabinet, lorsque la situation paraissait déjà inextricable, nous avons accepté un accord parce que la solution du problème posé n'était pas urgente et qu'il y avait place encore pour un espoir de conciliation.

Nous nous soumettons à votre jugement et au jugement de tous. Nous pensons avoir appliqué strictement le contrat sur lequel votre ministère était fondé, mais aujourd'hui nous voici hors de ce contrat.

Vous avez proposé directement au pays, dans des discours radiodiffusés, que le gouvernement a ignorés jusqu'au moment où ils furent prononcés, un ensemble de graves réformes de caractère proprement politique. Nous eussions aimé pouvoir vous soumettre nos idées.

Nous sommes pour la réforme de l'Etat, pour la prédominance de son autorité sur tous les groupes, pour la restriction du droit d'initiative parlementaire en matière de finances.

Nous voulons le renforcement de la stabilité ministérielle, pourvu qu'elle n'ait pas cette conséquence de jeter dans les batailles politiques la présidence de la République et de compromettre son irresponsabilité.

La fonction de premier-ministre sans portefeuille que vous voulez créer offre, en temps normal, de grands avantages. Si elle avait été imposée par la constitution, elle eût empêché M. Clémenceau d'être à la fois président du conseil et ministre de la guerre, M. Poincaré d'être tout ensemble ministre des finances et chef du gouvernement.

Comment ne pas demander à réfléchir avant d'engager, non pas dans une loi facile à réviser, mais dans une constitution permanente, tout le destin de la République ?

La question des douzièmes provisoires, comme vous l'avez fortement expliqué, entraîne toutes les autres. Il ne serait donc pas loyal de s'engager avec vous sans accepter tout votre programme. Or, nous ne parvenons pas à comprendre pourquoi vous vous opposez à ce vote du budget normal que vous avez vous-même si fortement recommandé le 27 février, au Sénat.

La dissolution, subordonnée ou non à l'avis conforme du Sénat, doit intervenir, selon vous, pour régler un conflit entre le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif. Ce conflit n'existe pas si on ne le crée pas. La Chambre actuelle a concédé à notre gouvernement tout ce qui lui a été demandé ; elle s'est même dessaisie pour lui d'une partie de ses pouvoirs. Vos projets ont-ils pour résultat de désavouer ceux qui vous ont fidèlement suivi ?

Vous déclarez, il est vrai, que vous ne décidez pas, dès maintenant, la dissolution, mais que vous entendez vous en réserver la possibilité permanente, la menace. Permettez-nous, Monsieur le président du Conseil, de vous parler avec cette franchise dont vous donnez le haut exemple. Ce que redoutent les représentants dignes de ce nom, ce n'est pas un retour devant les électeurs, c'est la honte de délibérer sous la double menace du renvoi et de l'émeute.

On peut vouloir supprimer les Parlements ; c'est une théorie. Si l'on croit à la nécessité d'une représentation populaire, il faut lui assurer sa liberté, conditions indispensables de son honneur.

En tout cas, le rôle d'un gouvernement de trêve, c'est d'écarter tout ce qui divise pour rechercher tout ce qui rapproche. Vous avez parlé en nobles termes de l'union des Français. Nous la croyons, comme vous, nécessaire. Mais nous imaginons ce que serait une période électorale au milieu des misères du chômage accrues par l'hiver, le déchaînement des passions politiques qui commandent, à notre avis, le calme des esprits et l'ajournement des controverses.

Ces idées, que le parti-pris déformera sans nul doute, mais que nous soumettons à votre bonne foi et à celle de tous, nous obligeons, Monsieur le président du Conseil, à nous séparer d'un chef que nous avons si volontairement servi. Nous ne vous avons rien demandé de plus que la continuation d'une politique de trêve à laquelle nous demeurons attachés. Nous eussions voulu épargner à notre pays ce malen-

tendu. Des procédures moins rapides eussent peut-être permis des accords, mais le jour où se posaient devant le Parlement, en vue de solutions immédiates, de graves problèmes proprement politiques sur lesquels des oppositions de vues sont légitimes, le jour où l'on sort ainsi de la trêve, comment pourrait-on nous reprocher de vouloir demeurer fidèles à nos doctrines et à nos engagements ?

Mis dans l'obligation ou de voter contre un gouvernement dont nous ferions partie ou de voter contre nos consciences et contre nos amis, nous n'avons pas trouvé. Monsieur le président du Conseil, d'autre solution honorable que de vous offrir notre démission. Nous vous prions de l'agréer et d'accepter l'hommage de notre profond respect.

Edouard Herriot, Berthod, William Bertrand, Queuille.

Un député radical qui en a assez

Paris, 8 novembre.

M. Henri Clerc, maire d'Aix-les-Bains, député de la Haute-Savoie, avait quitté brusquement, mercredi soir, avant la conclusion du débat, la réunion du groupe radical-socialiste, après avoir élevé une vive protestation contre les méthodes de discussion employées par ses collègues et après avoir donné au président, M. Edouard Herriot, sa démission de membre du groupe et du parti.

Cette décision a été confirmée le lendemain à M. Herriot, dans une lettre que M. Henri Clerc ne croit pas devoir communiquer à la presse. Il se réserve d'expliquer son geste d'abord à ses électeurs, qu'il informera de son intention de se démettre du mandat de député dont il est investi, dans le cas où la Fédération départementale radicale-socialiste, qui avait soutenu sa candidature, le désapprouverait.

La lettre de démission de M. Doumergue

Paris, 8 novembre.

M. Gaston Doumergue a remis au président de la République la lettre de démission suivante, qui était signée de tous les ministres, à l'exception de MM. Herriot, Berthod, William Bertrand, Queuille, Lamoureux et Marchandéau.

Monsieur le président,

Le 7 février dernier, vous avez fait appel à mon concours pour constituer un gouvernement. Messieurs les présidents du Sénat et de la Chambre, interprètes, ai-je pensé, des sentiments des deux assemblées, ont joint leur appel au vôtre. J'ai conclu de ce triple appel que la situation devait être grave ou tout au moins fort difficile et qu'il fallait, à votre avis, pour l'améliorer, un citoyen connu pour être en dehors et au-dessus des partis.

Je me suis donc rendu à votre appel avec l'intention de constituer un gouvernement d'union nationale. J'ai essayé de le réaliser en m'adressant à tous les partis. Le parti socialiste unifié m'ayant refusé son concours, j'ai dû constituer un ministère dans le cadre d'une union moins large, ministère de trêve symbolisé par la présence, à mes côtés, en qualité de ministres d'Etat, de MM. Edouard Herriot et André Tardieu.

Ministère d'apaisement.

Ministère d'action.

Et, en effet, il a eu et obtenu des résultats utiles au pays.

Au moment d'agir encore et d'entreprendre une œuvre ardemment désirée par la grande majorité de la nation, en réalisant une révision prudente, mais nécessaire, de la constitution, un désaccord s'est produit parmi ses membres.

Ce désaccord a porté sur une des dispositions du projet de révision dont le vote me paraît indispensable. Cette disposition ayant été adoptée à la majorité des voix des membres du Conseil, j'avais lieu d'espérer que la minorité se joindrait à cette majorité.

Il s'est manifesté à nouveau à l'occasion du projet de loi sur les trois douzièmes provisoires dont le vote devait permettre au Gouvernement de poursuivre son œuvre sans être exposé à des

surprises et à des manœuvres qui l'auraient arrêté en chemin.

Le chef du parti radical-socialiste, ministre d'Etat, à qui le tout récent congrès de son parti venait de donner pleins pouvoirs de décider en son nom, ayant déclaré dans un Conseil présidé par vous que, si le projet de loi sur les trois douzièmes devait venir en discussion, il ne se trouverait pas à mes côtés au moment où celui-ci s'engagerait, j'ai dû conclure de cette déclaration que les possibilités d'existence et de durée du ministère de trêve que je préside depuis neuf mois n'existaient plus.

Cette conclusion s'est trouvée confirmée par le vote d'une déclaration du groupe radical-socialiste, suivi de la démission des ministres membres de ce parti. Si, dans cette déclaration, le principe de la trêve est maintenu, c'est à la condition que je renoncerais à poursuivre le vote des projets dont la nécessité, pour le bien et l'avenir de la nation, me paraît indiscutable. La trêve ne saurait consister à s'incliner devant les exigences du parti qui détenait antérieurement le pouvoir et à subordonner ses décisions à son seul bon vouloir.

L'appui du parti radical-socialiste m'étant retiré, je ne peux songer à former un ministère dont tous les membres comprendraient à une minorité parlementaire. Mon attachement fidèle aux règles du régime parlementaire et des institutions démocratiques m'interdit de former un ministère de minorité. Je craindrais, en outre, que sa formation ne fournisse à ceux dont la politique tend au bouleversement général et à la ruine du pays un moyen d'essayer de lui donner le change sur la politique patriotique et républicaine que je n'ai pas cessé de pratiquer et de servir.

J'ai donc l'honneur de vous remettre ma démission et celle de mes collaborateurs.

Je vous prie, en leur nom et au mien, Monsieur le Président, d'agréer, avec nos remerciements pour la confiance que vous nous avez témoignée, l'assurance de notre profond respect

Gaston Doumergue.

(Suivent toutes les signatures des ministres, sauf celles des ministres radicaux et de M. André Tardieu, malade.)

Déclarations de M. Doumergue

Paris, 8 novembre.

A l'issue du Conseil, le président, M. Gaston Doumergue, a fait la déclaration suivante :

Une des principales dispositions de mon projet de révision de la constitution avait pour but de permettre de jouer à l'article 5 de la loi du 25 février 1875, relatif à la dissolution de la Chambre, article qui n'avait pu être appliqué depuis 1877.

Ma proposition s'est heurtée à une très vive opposition de la part de ceux qui se prétendent les partisans les plus fervents de la souveraineté populaire. C'est sur cette pression qu'une partie des membres du gouvernement ne s'est pas associée au vote qui a approuvé mon projet.

Cette pression a contraint les mêmes ministres à repousser mon projet tendant au vote des trois douzièmes provisoires. Le vote de ces douzièmes aurait présenté, à cet effet, à côté d'autres avantages que je devais indiquer au moment où ils auraient été mis en discussion, celui de permettre au gouvernement de soumettre très prochainement au congrès ces textes relatifs à la révision de la constitution.

Un délai de trois mois et demi est, en effet, nécessaire, lorsqu'un gouvernement est obligé de recourir à la dissolution de la Chambre, pour engager la procédure de dissolution devant le président de la République et le Sénat et pour que les élections aient lieu dans les délais prévus par la loi constitutionnelle, pour que, après le scrutin, les recensements des votes soient faits par les commissions compétentes, pour que les députés soient convoqués et pour que la Chambre nouvelle ait validé la moitié, plus un de ses membres, afin de pouvoir légalement délibérer.

Or, je n'ignorais pas que la chute du gouvernement élit préparée par ses adversaires pour les élections du 15 novembre. A partir de cette date, en effet, ainsi que je vais le montrer, le gouvernement se serait trouvé dans l'impossibilité, s'il avait été mis en minorité, de recourir à la

dissolution, les crédits budgétaires dont il aurait disposé jusqu'au moment de la constitution d'une nouvelle Chambre se trouvant insuffisants.

Mais les hommes responsables de la politique qui aboutit aux émeutes de février et à la mort d'anciens combattants qui défilaient sans armes, place de la Concorde, ne veulent à aucun prix avoir à répondre de cette politique devant le peuple souverain avant que se soit écoulé un long délai.

C'est la raison pour laquelle ils ont obligé un certain nombre de membres du cabinet, dont la collaboration avait toujours été loyale, à me donner leur démission.

Cette démission devait entraîner la mienne, le respect des principes démocratiques et parlementaires ne me permettant pas de constituer un gouvernement de minorité.

Un appel au peuple français

Paris, 8 novembre.

M. Gaston Doumergue vient d'adresser au peuple français l'appel suivant :

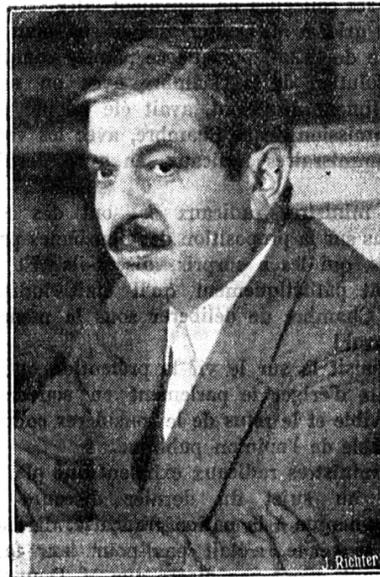
J'ai été amené à quitter le pouvoir.

Je prie tous mes concitoyens de garder le calme qui est nécessaire pour résoudre les difficultés présentes au mieux des intérêts et de la sécurité de la patrie. — Gaston Doumergue.

Les remerciements du chef de l'Etat

Paris, 8 novembre.

Après avoir accepté la démission du cabinet, M. Albert Lebrun a remercié M. Gaston Doumergue et ses collaborateurs des services rendus au pays et les a chargés de l'expédition des affaires courantes.



M. PIERRE LAVAL
qui a refusé la mission
de former un nouveau cabinet.

Commentaires des journaux

Paris, 8 novembre.

L'Intransigeant écrit :

« M. Gaston Doumergue s'était attelé à une grande tâche. Au moment où il voudrait travailler, on le harcèle sans trêve. Il aurait pu céder sur les douzièmes, mais, sur tout le reste, aurait-il pu ? Son écœurement est légitime. »

La Liberté :

« Des hommes sans doute pleins de bonne volonté vont entreprendre de faire face aux périls de la situation, à la crise intérieure, à la crise financière, à la menace allemande. Ce n'est pas nous qui leur créerons des difficultés. Mais les forces antifrançaises qui ont abattu M. Doumergue feront bon marché d'eux quand elles jugeront le moment venu. Sous cette législature discréditée, nous allons voir le retour progressif et fatal vers le cartel. Pour éviter le pire, il faut dissoudre la Chambre et courir le risque d'élections générales en laissant au pays le soin de rendre un verdict qui certainement serait décisif. Qui l'osera ? »

M. Tardieu

Paris, 9 novembre.

M. Tardieu, actuellement en clinique, a reçu la visite de M. Flandin qui lui a demandé sa collaboration. M. Tardieu a décliné cette offre, déclarant qu'il désire demeurer aux côtés de M. Gaston Doumergue, dans la retraite qui lui est imposée.

L'agitation à Paris

Paris, 9 novembre.

Une centaine de jeunes gens d'Action française ont tenté de parcourir les boulevards après s'être rassemblés place de l'Opéra. Cette tentative de manifestation, qui se faisait au cri de : « Les députés à la lanterne ! », a été arrêtée par la police, qui a opéré 52 arrestations.

Paris, 9 novembre.

Les grands boulevards ont connu, principalement autour de l'Opéra, une assez vive animation. Les forces de police, qui sont assez importantes, activent la circulation dans les rues, empêchant les longs stationnements sur les trottoirs. Quelques arrestations ont été opérées.

Au Parlement

Paris, 9 novembre.

La séance de la Chambre a été de pure forme et n'a duré que quelques minutes.



M. Doumergue, Mme Doumergue et leur belle-fille.

En se retirant, les communistes ont poussé divers cris et notamment : « A bas les assassins ! Les Soviets partout ! » La droite et le centre ont répondu par des cris de : « Vive Doumergue ! Vive la République ! »

La Chambre a voté l'arrêt des poursuites intentées contre un des membres de l'assemblée, M. Fié, député socialiste de la Nièvre.

Paris, 9 novembre.

Le Sénat a tenu une séance consacrée entièrement à l'hommage rendu à huit sénateurs décédés. Puis la séance fut levée.

Paris, 9 novembre.

Le groupe de l'Union républicaine du Sénat a élu comme président M. Léon Bérard, ancien ministre, sénateur des Basses-Pyrénées, en remplacement de M. Ordinaire, sénateur du Doubs, décédé.

Le groupe a ensuite adopté une motion exprimant sa reconnaissance à M. Gaston Doumergue pour l'action qu'il a menée au gouvernement.

Les émules de Stavisky

Paris, 9 novembre.

Le parquet a ouvert deux informations pour abus de confiance visant les agissements du financier Goldenberg, dit Charles Lévy, vice-président de la Société spéciale financière, rue des Mathurins, à Paris.

La première information a été décidée à la suite d'une plainte du ministère des finances. 16.420 obligations au porteur appartenant à des sociétés de sinistrés de l'Aisne et du Pas-de-Calais, représentant plus de 25 millions, ont été frauduleusement déposées en août dernier, à la Banque de l'Indochine, cette dernière consentant en contre-partie l'ouverture d'un crédit de 13 millions.

La seconde information vise une filiale de la première société. Cette filiale avait encaissé 2 millions dus par l'Etat à deux sinistrés et ces derniers n'avaient jamais pu recouvrer leurs fonds.

Leurs plaintes ont motivé l'ouverture de l'ins-truction.

Depuis plusieurs jours, une enquête officieuse était effectuée sur la situation des 30 sociétés que fonda Lévy. L'actif de la société spéciale financière est évalué à 200 millions, mais ce chiffre paraît très exagéré, et l'on estime que l'actif des affaires de Charles Lévy atteint à peine 50 % du passif.

Autriche, Hongrie et Yougoslavie

Vienne, 9 novembre.

Le gouvernement autrichien a attiré l'attention du gouvernement yougoslave sur les violentes attaques dont le cabinet Schuschnigg est l'objet ces derniers temps dans la presse yougoslave. La chancellerie fédérale a établi un dossier contenant les attaques des journaux serbes.

De son côté, le gouvernement autrichien a saisi les exemplaires du journal monarchiste *Staatswehr* pour avoir publié des attaques contre la Yougoslavie.

Vienne, 9 novembre.

M. Gœmbœs, président du conseil de Hongrie, est arrivé au Semmering, près de Vienne. Le séjour du président du conseil durera plus qu'on ne le pensait tout d'abord. Il aura des entretiens avec des personnalités du gouvernement autrichien et repartira samedi pour Budapest.

Grève dans la Loire

Roanne, 9 novembre.

Le syndicat patronal de l'industrie textile a fait placarder dans les usines une affiche portant une diminution de salaires de 12 % avec effet à partir du 16 novembre. Dans trois usines, occupant ensemble 700 ouvriers environ, le travail a cessé. On escompte l'extension de la grève à toutes les usines de Roanne.

L'école en uniforme

Rome, 8 novembre.

Les instituteurs des écoles élémentaires italiennes, aussi bien que les inspecteurs et directeurs d'écoles, porteront pendant les heures d'école l'uniforme de la milice volontaire fasciste.

Les institutrices, inspectrices et directrices porteront l'uniforme de dirigeantes féminines de l'œuvre nationale des balillas.

Nouvelles diverses

On mande de Stockholm que le prix Nobel de littérature pour 1934 a été attribué hier, jeudi, à M. Luigi Pirandello, auteur dramatique italien.

— La Chambre chilienne a voté à l'unanimité une motion recommandant la candidature de M. Mello Franco au prix Nobel pour la paix.

— A la séance d'hier, jeudi, de l'Académie française, lecture a été donnée d'une lettre du maréchal Franchet d'Espèrey, qui déclare poser sa candidature au siège vacant par la mort du maréchal Lyautey.

— L'infante Béatrice, deuxième fille de l'ex-roi d'Espagne, qui séjourne actuellement à Rome, s'est fiancée avec le duc Alexandre Torlonia, membre d'une des familles aristocratiques romaines les plus en vue.

— Le Sénat a refusé le droit d'éligibilité aux femmes pour les élections municipales.

Le désarmement

Londres, 9 novembre.

Un débat extrêmement animé s'est déroulé aux Communes au sujet du commerce privé des armes. Les travaillistes avaient soumis au gouvernement une motion réclamant l'abolition de la manufacture et du commerce privé des armes. Les libéraux, dans une autre résolution, exigeaient l'ouverture d'une enquête sur les pratiques des maisons d'armements.

Sir John Simon a montré que la motion travailliste aboutirait à supprimer une bonne partie des usines du temps de paix, usines qui seraient indispensables en temps de guerre.

Il s'est déclaré convaincu que la solution de la question réside dans un système de réglementation et de contrôle conforme à un traité international qui serait négocié à Genève.

Il a annoncé que le gouvernement n'avait aucune raison de s'opposer à une enquête qui étudierait réellement la question d'un monopole d'Etat en se plaçant au point de vue national.

M. Baldwin a déclaré : « L'Angleterre va retourner à Genève déterminée à obtenir une convention efficace relative au contrôle des armements et nous ferons tout notre possible pour obtenir que les autres nations la signent et la ratifient comme nous-mêmes ».

Après cette déclaration, la Chambre a rejeté par 279 voix contre 68 la motion travailliste.

LA SARRE

Rome, 8 novembre.

Le comité des trois chargé de la Sarre a entendu un rapport de M. Knox, président de la commission de gouvernement, sur la situation générale du territoire de la Sarre.

M. Knox a déclaré que, jusqu'à présent, l'ordre public n'a pas été troublé, mais que la commission s'est occupée activement du renforcement de la police.

M. Knox a attiré l'attention du comité sur la situation économique délicate causée par les difficultés que rencontrent les milieux commerciaux à obtenir les crédits habituels à court terme, à la veille du plébiscite.

Bruxelles, 8 novembre.

Le ministre d'Allemagne à Bruxelles s'est rendu au ministère des affaires étrangères pour présenter, comme ses collègues de Paris, Londres, Rome, les réserves expresses de son gouvernement à l'égard de l'utilisation éventuelle des troupes françaises en Sarre.

Cette demande a été faite à Bruxelles parce que la Belgique est signataire du pacte de Locarno.

UN ASSASSINAT POLITIQUE NON ÉCLAIRCI

Vienne, 8 novembre.

La police de Vienne a été avisée que trois jeunes gens, venus de Pologne, avaient été arrêtés en gare de Prerau. Elle s'est mise aussitôt en relation avec la police de Varsovie, car on croit se trouver en présence du meurtrier de M. Pieracki, ministre polonais de l'Intérieur, assassiné à Varsovie.

La police s'efforce d'établir si l'un des individus arrêtés n'est pas le nommé Macejko, l'âme du complot.

EN ESPAGNE

Saragosse, 8 novembre.

La Confédération nationale du travail (anarcho-syndicaliste) a donné l'ordre à ses affiliés de cesser la grève.

Madrid, 9 novembre.

Mlle Simone Téry, envoyée de l'Œuvre, a été expulsée d'Espagne.

L'Allemagne s'intéresse aux pourparlers navals

Londres, 9 novembre.

Il se confirme que M. de Ribbentrop est actuellement à Londres où il passera quelques jours, avant de gagner le nord de l'Angleterre.

On indique dans les milieux allemands que ce voyage n'est pas sans rapport avec les négociations navales sur lesquelles l'envoyé du chancelier Hitler serait désireux de se documenter.

AVIATION

La coupe Michelin

Le 31 octobre dernier a marqué la clôture des tentatives en vue de la coupe Michelin de 1934, ce magnifique trophée doté de 30.000 fr. de prix. Toutefois, il n'y eut ce jour-là qu'une seule tentative : celle de Guy de Châteaubrun, qui s'envola à 6 h. 36, d'Orly, sur son Percival, équipé d'un moteur Régnier 220 C. V. La rupture d'une tuyauterie d'essence obligea Châteaubrun à atterrir en campagne, entre Poitiers et Angoulême, et à abandonner.

Les autres pilotes engagés ne prirent pas le départ. Michel Détrouyat, qui ne voulait partir que dans le cas où les conditions eussent été bonnes, profita de l'occasion pour faire un essai de consommation entre Paris et Lille, avec un Lockheed « Orion ».

La coupe Michelin de 1934 reste donc sans

détenteur. Les trente mille francs de prix seront répartis sur les épreuves qui restent à disputer, jusqu'à l'attribution définitive du trophée.

L'aviation sanitaire

En Afrique du nord et en Syrie, l'activité de l'aviation sanitaire s'est traduite en 1933 par un total de 576 évacués, transportés par la voie des airs sur un parcours général de 92.000 kilomètres en 448 voyages.

En 1932, 302 voyages avaient été accomplis et 396 malades avaient été transportés sur un parcours total de 59.799 kilomètres.

Depuis 1920, date de l'organisation réelle de l'aviation sanitaire, jusqu'en 1933, c'est-à-dire en quatorze ans, 6.231 transports de malades ou de blessés ont été effectués par la voie des airs.

Ce mode d'évacuation a rendu de grands services dans les régions désertiques, au sol difficile et tourmenté, aux moyens de communications précaires, à la sécurité incertaine. Dans de telles conditions, il apparaît comme un aide puissant et un incomparable moyen de salut pour les malades et les blessés graves, ou bien pour ceux dont l'état nécessite une intervention chirurgicale urgente.

Le plus grand hydravion du monde

On annonce le lancement prochain, en France, du plus grand hydravion du monde. Cet appareil géant, qui pourra transporter 70 personnes, sera long de 32 mètres, large de 50 mètres et haut de 9 ; sa vitesse commerciale dépassera 250 km. à 2000 m. d'altitude. Il sera tiré par six moteurs de 850 C. V. chacun, soit une puissance totale de plus de 5000 C. V.

Entièrement construit, sauf le revêtement des ailes, en duralumin et en acier inoxydable, le *Lieutenant de vaisseau Paris* aura deux missions : l'Atlantique-sud avec un poids de 32 tonnes et un rayon d'action de 3000 kilomètres, et l'Atlantique-nord, avec un poids de 37 tonnes et un rayon d'action de 4500 kilomètres.

L'aviatrice Thompson

On a éprouvé des inquiétudes au sujet de l'aviatrice Freda Thompson, qui avait quitté Port-Darwin (Australie du nord), à destination de Melbourne et dont on était sans nouvelles.

L'aviatrice a été retrouvée hier, jeudi, près de la côte.

NÉCROLOGIE

L'amiral français Fournier

Le vice-amiral Fournier vient de s'éteindre, à Paris, dans sa 93^{me} année. C'était un des doyens et le plus illustre amiral du cadre de réserve de la marine française.

Sa carrière fut des plus rapides et des plus brillantes. Entré à l'École navale en 1859, il s'embarqua pour la Cochinchine, en 1861.

Pendant la guerre de 1870, il fut officier d'ordonnance du vice-amiral de La Roncière Le Noury, commandant en chef des marins détachés à Saint-Denis et du corps d'armée de Saint-Denis. Il se couvrit de gloire dans l'attaque du Bourget et s'empara du cimetière contre la garde prussienne. Après la guerre, il repartit pour la Chine. Il y commanda le *Volta*, et livra de nombreux combats sur les côtes. Ses dons de diplomate lui permirent, grâce à son ascendant sur Li Hung Tchang, d'aboutir à la signature du traité de Tientsin, le 11 mai 1884.

Il remplit ensuite une série de postes de premier plan, qui devaient le préparer aux plus hautes fonctions.

En 1897, il fut promu vice-amiral, et, le 16 septembre 1897, nommé commandant en chef. Il conduisit, en cette qualité, l'escadre de la Méditerranée en Sardaigne, en Espagne, dans le Levant. Il dirigea, en 1905 et en 1906, les grandes manœuvres navales.

Après son commandement en chef en Méditerranée, il assuma les fonctions de membre du conseil supérieur de la marine, de président de la commission de la tactique.

Comme amiral et amiralissime, il fut chargé de missions diplomatiques importantes, en 1902, auprès du président Roosevelt ; en 1903, auprès du roi Edouard VII, qui le combla de prévenances au cours de son séjour à Londres.

La retraite ne fut point un repos pour sa prodigieuse activité. L'amiral fut nommé directeur de l'observatoire de Montsouris ; il fut élu membre de l'Académie des sciences. Il se consacra à plusieurs problèmes essentiels pour la navigation.

L'amiral laisse sur la politique générale et navale trois œuvres de grande valeur : *la Flotte nécessaire, Notre marine de guerre, la Politique navale et la flotte française*.

Dans le premier livre, il plaide la cause des croiseurs rapides cuirassés, précurseurs des croiseurs de bataille de la guerre ; il préconisa l'emploi du torpilleur de haute mer, du grand sous-marin autonome. Dans les deux autres ouvrages, il chercha à déterminer les éléments constitutifs de la politique navale de notre pays.

Toute cette longue vie d'homme d'action, de théoricien, de savant, fut vouée au service de la France. Pendant la guerre, l'amiral ne craignit point les fatigues d'une longue mission en Roumanie et à la cour de Russie. Depuis, sans jamais vouloir accepter aucune fonction rétribuée, il ne cessa de travailler, en pleine indépendance, pour le bien de son pays et pour la science.

Tribunaux

Le procès Matouchka

Hier, jeudi, à Budapest, au cours de la quatrième journée de débats, Matouchka, abandonnant son attitude ordinaire, a raconté, d'un ton calme et posé, comment il se rendit en Hongrie au lendemain de l'attentat de Jüterbog, afin de se livrer aux nombreux préparatifs que nécessitait l'attentat de Batorbagy. L'inculpé a exposé comment il construisit sa machine infernale et s'est souvent des moindres détails. Matouchka a déclaré n'avoir voulu faire dérailler qu'un simple train de marchandises, et après l'attentat, raconte-t-il, il est monté sur le remblai de la voie, afin d'empêcher, revolver au poing, que les voyageurs ne soient victimes du pillage.

Le président lui ayant demandé pourquoi il ne signa pas de son propre nom les bulletins laissés à la suite des attentats, Matouchka répliqua qu'on aurait su alors qu'il était l'auteur de ceux-ci. Ce n'est qu'après le dernier attentat que je voulais indiquer mon nom, ajouta-t-il, en contestant énergiquement qu'il fût aidé par quiconque dans ses préparatifs.

Puis le président, après avoir fait allusion aux affirmations de Matouchka suivant lesquelles il entendait agir comme le fit Trotzky, lui a demandé s'il avait reçu une mission du mystérieux « esprit Léo » pour se livrer au brigandage. Le prévenu a répondu négativement, et comme le président lui demandait à nouveau s'il savait que Trotzky portait le prénom de Léo, il répliqua, le regard rivé à terre : « C'est là précisément la clé de l'énigme à trouver. »

A une nouvelle question du président, concernant d'éventuelles relations avec les communistes, l'accusé a déclaré que, au contraire, il voulait engager la lutte contre ceux-ci, à l'aide de son propre argent.

Le président a exposé avec quels moyens raffinés Matouchka chercha, lors de l'attentat de Batorbagy, à faire croire qu'il était une des victimes de la catastrophe. Il se griffa fortement le visage, se macula de boue et affirma à tous les gens accourus sur les lieux de l'accident qu'il avait échappé par miracle à la catastrophe.

La cour s'occupa ensuite de son rôle à Budapest et de ses relations possibles avec des communistes. Le président a relevé que le communiste hongrois Barvas était au service des confidents de Matouchka. L'interrogatoire est devenu de plus en plus défavorable pour l'accusé, et comme on lui montrait ses contradictions avec ses déclarations devant la cour de Vienne, Matouchka a reconnu qu'il avait menti devant ce tribunal.

Echos de partout

Le langage comique n'a qu'un temps

De l'auteur comique Tristan Bernard dans le *Figaro* :

Dans sa chronique « Les époques du rire », Albert Thibaudet disait justement que l'histoire littéraire oublie très vite les auteurs gais. « Un auteur gai éprouve des difficultés particulières à rester. »

Il ajoute, à propos de Labiche, que ses « reprisés ont déçu, n'ont pas tenu ».

Et pourtant, Labiche est « un monsieur ». De l'avis de beaucoup, c'est le plus grand homme de théâtre du dix-neuvième.

Il ne nous semble pas que cette défaveur imméritée soit inexplicable. Nous avons toujours pensé que si les auteurs comiques traversent avec tant de peine les générations, c'est surtout parce qu'ils emploient pour être compris instantanément un langage courant, mais qui se fatigue et s'use à force de courir.

Les injures s'émoussent. Le mot « faquin » n'offensera pas un chauffeur de taxi. « Paltoquet » laissera insensible un homme du milieu. « Fourneau » ne peut blesser qu'un homme de 1900. « Outil » est de moins en moins proféré.

Sarcey disait que Molière « a tenu et tiendra devant tous les publics de toutes les époques ». Mais ce n'est pas vrai du tout. On rit encore à certaines pièces de Molière, mais dix fois moins que selon les vœux et les prévisions de l'auteur.

M. Tristan Bernard a surtout raison en ce qui le concerne. Il y a longtemps qu'on a fini de rire de ses plaisanteries.

Mot de la fin

— M. Doumergue rentre à Tournefeuille.

— Et M. Herriot en reste à tourne-casaque.

Pour la langue française

Les traités de culture physique parus récemment ont mis à la mode un mot nouveau tiré d'un verbe grec qui signifie « porter bien ». C'est le terme d'*euphorie* et l'expression : *en état d'euphorie*. C'est l'état de celui qui se sent en pleine possession de ses forces physiques, muscles assouplis, bon pied, bon œil, et qui part gaiement pour affronter la fatigue d'une ascension ou d'une performance quelconque. On dit aussi qu'il est *en forme*, expression moins heureuse parce qu'elle est empruntée au langage dont on se sert pour parler des poulains.

Ni l'une ni l'autre de ces expressions n'étaient nécessaires puisque nous avons déjà : *être dispos*.

L'incident Wille

On nous écrit de Berne :

Dans les quelques excellentes et incisives paroles que M. Vallotton a prononcées à l'adresse des détracteurs de l'armée, dans le débat sur les rencontres « hitlériennes » du colonel commandant du 2^{me} corps, l'honorable député vaudois a parlé de « l'incident Wille ». C'est absolument juste et ramène cette histoire à ses véritables proportions.

Un incident peut toujours être clos ; une affaire peut traîner des semaines et des mois, en augmentant sans cesse ses fâcheuses conséquences. Les socialistes et communistes entendent bel et bien exploiter la chose, incident ou affaire, aussi longtemps que possible. Cependant, les partis nationaux, dans l'intérêt de l'armée et de la neutralité suisse, avaient la tâche de clore l'incident aussi rapidement et catégoriquement que possible. Or, la discussion de mercredi soir a pris une tournure qui est devenue absolument insupportable et intolérable — tout en étant supportée et tolérée par une majorité totalement passive. Les partis nationaux avaient résolu de raccourcir le débat en renonçant à la parole et en se limitant à une déclaration collective. C'était juste, sans doute, mais juste seulement à la condition qu'on fermât le bec aux phraseurs antimilitaristes. Au lieu de cela, les 150 députés nationaux ont béatement laissé parler et hurler une demi-douzaine d'orateurs socialistes et communistes, en présence de tribunes archipleines et d'auditeurs ébahis. La « guillotine », la clôture du débat par une décision des deux tiers, n'a pu jouer, parce que les porte-parole des groupes nationaux et le chef du Département militaire, inscrits trop tard sur la liste des orateurs, auraient été « guillotinés » avec les communards et les criards !

On condamne volontiers la « tactique ». Cependant, la tactique est souvent le secret du succès, et les principes les plus magnifiques peuvent être sacrifiés, si ces principes sont trahis par de mauvais tacticiens. Le but du débat de mercredi était clair : éviter le scandale et clore un incident inopportun. Au lieu de cela, on a assisté à une exploitation illimitée et écœurante de l'histoire. Le colonel Wille doit bien se dire que la fameuse parole du prince de Bismarck aurait pu l'inspirer avec avantage : les « impondérables » pèsent souvent bien lourd dans la balance. Hélas !

Notre conviction est que le colonel Wille n'a pas dépassé les limites de relations de parenté et purement mondaines. Toutefois, il a permis à ses adversaires (qui ne sont pas seulement des antimilitaristes !) de jeter le soupçon sur lui et de lui gâcher sa magnifique situation de soldat de premier ordre au service du pays.



Le colonel ULRICH WILLE
chef du 2^{me} corps d'armée.

Pour les routes alpestres

Hier, jeudi après midi, a eu lieu sous la présidence de M. le conseiller fédéral Etter, une conférence convoquée par le département de l'Intérieur, avec une délégation du comité d'initiative pour l'aménagement des routes alpestres et au cours de laquelle le projet élaboré par le département fut longuement discuté. Les pour-parlers, qui n'ont encore abouti à aucune entente, seront repris entre le département et le comité d'initiatives.

Le projet en discussion prévoit que la Confédération verse aux cantons une subvention annuelle déterminée pour l'aménagement des routes alpestres, cela pendant six ans, et que les gouvernements cantonaux soumettent au Conseil fédéral leurs programmes annuels d'aménagement. Les subventions de la Confédération varieraient entre 60 et 70 % des frais selon l'urgence et l'importance du projet. La somme totale prévue s'élève à 6 millions de francs par année.

UN VALAISAN CENTENAIRE

M. le comte Louis de Courten, ancien commandant de la garde pontificale, qui habite Nancy, fêtera dimanche son centenaire.

Le budget fédéral

Le Conseil fédéral, dans sa séance du 8 novembre, a terminé la discussion du budget de la Confédération pour 1935.

Le budget se solde par un déficit de 41,6 millions, ce qui représente une augmentation de 12 millions sur le résultat des comptes de l'année en cours, qui accusera probablement un excédent de dépenses de 30 millions environ. Cette aggravation est d'autant plus frappante qu'une somme de 15 millions, provenant de l'impôt sur les boissons, figure pour la première fois aux recettes.

La cause principale de l'augmentation du déficit réside dans le recul des recettes douanières et des droits de timbre. Pour tenir compte des effets de la crise, il a paru indiqué de réduire de 18 millions le rendement de ces deux recettes, les plus importantes de la Confédération.

Afin d'apprécier en connaissance de cause le budget de 1935, il y a lieu de tenir compte qu'il ne comprend aucun crédit destiné à la prolongation de l'aide aux producteurs de lait pour la période allant du 1^{er} mai au 31 décembre 1935. Le Conseil fédéral saisira les Chambres d'un projet spécial à ce sujet. Le crédit nécessaire s'élèvera à 10 millions. En outre, il n'a pas encore été possible de tenir compte des nouvelles dépenses qui résulteront des projets du Conseil fédéral du 9 octobre 1934 relatifs à la création de possibilités de travail et à d'autres moyens de combattre la crise. Même si ces crédits sont ouverts, il ne pourra en être disposé que lorsque les mesures propres à en assurer la couverture financière seront entrées en vigueur.

En ce cas, les dépenses nouvelles pour combattre la crise s'élèveront également à 10 millions environ en 1935.

D'autre part, le budget pour 1935 comprend des crédits destinés à l'amortissement de la dette de la Confédération et aux réserves. Ils s'élèvent, au total, à plus de 40 millions et contribuent à renforcer la situation financière de la Confédération.

Parmi ces crédits figure, pour la première fois, un montant de 8 millions mis en réserve en vue de l'assainissement des Chemins de fer fédéraux.

La revision de la Constitution fédérale

Le Conseil fédéral a approuvé hier, jeudi, un rapport adressé à l'Assemblée fédérale sur l'initiative populaire pour la revision totale de la constitution fédérale. Le 5 septembre 1934, un comité d'action représentant le Front national, les Jeunes conservateurs suisses, la Landsgemeinschaft *Das Aufgebot* et la *Nouvelle Suisse*, a déposé une demande d'initiative signée de 77,578 électeurs. Dans la suite, 633 signatures sont encore parvenues en trois envois à la chancellerie fédérale, soit au total 78,211. Le Bureau fédéral de statistique a examiné ces signatures. Il ressort de cet examen que 114 ne sont pas valables, tandis que 78,050 le sont ; 20,135 signatures valables proviennent du canton de Zurich, 12,195 du canton de Saint-Gall, 7636 de celui de Berne et 7112 de celui de Fribourg. La demande d'initiative populaire a ainsi abouti. Elle a la teneur suivante :

« Les citoyens suisses soussignés, aptes à voter en matière fédérale, demandent, en vertu de l'article 120 de la constitution fédérale et en application de la loi fédérale du 27 janvier 1892 concernant le mode de procéder pour les demandes d'initiatives populaires et les votations relatives à la revision de la constitution fédérale, la revision totale de la constitution fédérale. »

POLITIQUE VALAISANNE

M. Cyrille Pitteloud, conseiller national et conseiller d'Etat du Valais, a sommé l'imprimeur et les administrateurs du *Courrier de Sion*, MM. Beeger, Jean-Jérôme Roten et Albert Papiloud, d'arrêter la campagne de ce journal contre lui.

« Si tel ne devait pas être le cas, dit-il, je me réserve de déposer plainte pénale contre vous également, pour avoir, malgré les expériences faites depuis longtemps, imprimé ou favorisé matériellement l'impression dans le *Courrier* des outrages dont est coutumier M. Sauthier. »

Le *Nouvelliste valaisan*, organe de la majorité du Conseil d'Etat, donne à entendre que la scission conservatrice pourrait bien donner l'essor à un parti économique, « qui est dans l'air ».

La maison du soldat à Novaggio

La semaine dernière s'est ouverte à Novaggio (Tessin), dans l'un des bâtiments de l'Etablissement médical militaire, la maison du soldat si longtemps désirée. La gérance en a été confiée au Département social romand des Unions chrétiennes de jeunes gens et des sociétés de la Croix-Bleue, ce qui porte à 14 le nombre de ses maisons du soldat. Cette maison du soldat, que l'administration militaire a tenu à faire très accueillante, sera fort appréciée des militaires faisant une cure là-bas, en particulier des Romands.

L'anniversaire de Schiller



Le poète SCHILLER
dont ce sera demain le 175^{me} anniversaire,
Schiller étant né le 10 novembre 1759, à
Marbach, sur le Neckar.



La maison natale de Schiller.

Congrès de la Société suisse de psychiatrie

La réunion d'automne de la Société suisse des spécialistes pour maladies nerveuses et mentales, qui a eu lieu à Berne samedi et dimanche, en même temps que se tenait à Fribourg le congrès de chirurgie, s'est occupée des questions d'hygiène mentale.

Les rapporteurs principaux, le docteur Repond, directeur de la maison de santé de Malévoz, et le professeur Kläsi, directeur de la clinique psychiatrique universitaire de Berne, ont parlé de l'adaptation à la réalité, tant au point de vue individuel que collectif, et ils ont insisté sur la nécessité de vivre une vie objective, tenant compte des exigences de la société, sans toutefois renoncer à une réalisation utile et heureuse des possibilités individuelles. L'homme psychologiquement sain saura subordonner ses avantages subjectifs aux nécessités de son entourage et de l'humanité, sans pour autant avoir recours aux refoulements qui lui seraient nuisibles ; il se soumettra de son plein gré, en connaissance de cause, parce qu'il se sent lié par la solidarité. La prétendue lutte pour l'existence, dans le sens darwinien d'un « ôte-toi de là que je m'y mette », est une fausse doctrine, une hérésie psychologique, et il est temps que la science l'abandonne. Nous devons, au contraire, exercer une action telle sur nos instincts collectifs qu'ils réussissent à supplanter nos tendances égoïstes et à les plier aux fins humanitaires et sociales.

L'hygiène mentale bien comprise, nous le voyons, s'harmonise le mieux du monde avec les préceptes de la religion et de la morale : Aime ton prochain comme toi-même, et elle est appelée à seconder les efforts d'une civilisation altruiste et chrétienne.

Après ces exposés remarquables, les congressistes eurent l'occasion d'entendre trois sommités allemandes, le professeur Rüdin, de Munich, le professeur Weygandt, de Hambourg, et le professeur Römer, de l'asile d'Ilmenau, leur exposer les bienfaits de la stérilisation des anormaux à tares héréditaires. Mais, malgré l'habileté dialectique qui les distinguait, ces apôtres de l'eugénisme raciste n'eurent pas la satisfaction de pouvoir convertir leur auditoire. Plusieurs orateurs suisses, au contraire, les remirent à leur place, et les applaudissements qui appuyèrent ces protestations furent suffisamment démonstratifs pour leur prouver que le sol helvétique n'est encore guère fertile aux implantations ultranationalistes.

L'assemblée entendit encore des rapports du docteur Bersot sur l'hygiène mentale et les

sports ; du docteur Blum sur le travail ; du docteur de Saussure sur l'étude des normes en psychiatrie, et du docteur Garnier sur la psychologie appliquée et l'enseignement de l'hygiène mentale.

Du moment que plusieurs des problèmes discutés intéressaient autant la pédagogie que la médecine, on n'était aucunement surpris de voir, parmi les auditeurs, le chef du Département cantonal bernois de l'instruction publique, M. Rudolf, à côté du chef des affaires sanitaires, M. Mouttet. Dans la lutte prophylactique contre la nervosité et les troubles du caractère, en effet, la psychologie et la médecine sont appelées à se prêter main forte. Nous avons un exemple de cette collaboration dans la pédagogie curative de l'enfant arriéré ou difficile à élever. Le congrès de psychiatrie sur l'hygiène mentale nous a prouvé, une fois de plus, que le but d'améliorer la santé psychique, en commençant par celle de l'enfant et de l'adolescent, ne peut être atteint que par une synthèse harmonieuse des différents efforts.

FONDATION « PRO JUVENTUTE »

Le Conseil de la fondation *Pro Juventute* a tenu sa séance d'automne à Zurich, sous la présidence de M. Häberlin, ancien conseiller fédéral. Il a pris connaissance avec grand plaisir de la décision prise par plusieurs cantons de confier aux organes locaux de *Pro Juventute* la répartition des secours fédéraux aux veuves et aux orphelins. Il a également pris note avec satisfaction des efforts entrepris pour lutter contre l'exploitation de la charité privée, qui ont conduit la Société suisse d'utilité publique à créer un office central spécial.

Grâce au concours très efficace d'autres institutions, les envois en séjour de vacances d'enfants suisses de l'étranger ont été sensiblement plus nombreux. Ce même concours permettra, l'année prochaine, de poursuivre cette œuvre avec plus d'ampleur encore et de constituer des groupes de touristes parmi les jeunes Suisses habitant hors du pays. Le conseil a donné son approbation à l'Œuvre des lectures pour la jeunesse comme moyen de répandre des ouvrages bon marché de saine littérature. Les membres du conseil se sont déclarés entièrement satisfaits des timbres et cartes qui seront mis en vente en décembre.

La protection de l'armée

Le Conseil fédéral soumet à l'Assemblée fédérale un rapport sur l'initiative populaire pour la protection de l'armée et contre les agents provocateurs étrangers, rapport qui a été approuvé dans la séance d'hier jeudi. Le comité d'action, institué en faveur de cette initiative, a déposé à la chancellerie fédérale 92,635 signatures. L'examen auquel procéda le bureau de statistique a établi que 91,875 signatures avaient été remises au total, dont 162 sont non valables et 91,713 valables. Cette initiative populaire a ainsi abouti.

VIE ECONOMIQUE

L'entrée en Allemagne d'automobiles américaines

Le département d'Etat de Washington a ordonné une enquête rigoureuse sur les nouveaux règlements du commerce extérieur de l'Allemagne qui ferment pratiquement le marché allemand aux automobiles américaines en raison des restrictions sévères des importations adoptées par le gouvernement du Reich.

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

L'escroquerie au change

A la suite d'une plainte déposée par le directeur d'un établissement de crédit, on vient d'ouvrir, à Paris, une enquête sur une importante affaire d'escroquerie dite « au change » dont les premiers éléments laissent supposer qu'on se trouve en présence d'une association de malfaiteurs spécialistes de la fabrication de faux billets de banque.

L'auteur principal de l'escroquerie, qui était parvenu à échanger mercredi, contre de la monnaie saine, onze faux billets de cent dollars chacun, a réussi à prendre la fuite. Trois de ses complices ont été arrêtés.

Un démarcheur de banque a été également inculpé. On recherche aussi le directeur d'un cabinet de contentieux qui serait compromis dans cette affaire.

Un train mandchou attaqué par des bandits

D'après une information officielle, des bandits chinois ont attaqué un train de voyageurs entre Hsimin et Peïwou et l'ont pillé.

Les gardes mandchous ont tenté en vain de résister. Les bandits ont emmené trois géologues sur le sort desquels on est inquiet.

Huit personnes auraient été tuées par les bandits et un grand nombre d'autres blessés.

SUISSE

Deux motocyclistes tués

Hier, jeudi, vers 11 h. du soir, sur la route de Lausanne à Genève, près de Coppet, une motocyclette, conduite par M. Jean Magistretti, garçon boucher, s'est jetée contre l'arrière d'un camion qui stationnait au bord de la chaussée. Magistretti et son camarade Baierlé, qui avait pris place sur le siège arrière, ont été tués sur le coup. Les victimes étaient âgées d'une vingtaine d'années et habitaient Coppet.

Coups de crayon

Impôts

Sur l'esprit des citoyens les plus dociles et les plus respectueux envers les lois et ceux qui les font, le mot « impôt » fait l'effet d'un journal rouge agité devant l'œil d'un taureau. C'est dire que l'allusion si claire, faite dans un récent message, à une augmentation possible de nos impôts, n'a pas été accueillie dans les ménages friburgeois par des chansons et des « tra-de-ri-déra ». Ici, il faut s'entendre. Notre peuple est trop bien formé civiquement et trop habitué, par la force des choses, à apprécier la valeur pratique d'une escarcelle bien remplie, pour ne pas comprendre que l'Etat, ayant des dépenses en vue, doit songer à alimenter sa caisse. Il comprend même, car il connaît les sentiments très bienveillants de ceux qui le dirigent, que c'est le cœur gros qu'ils se proposent d'alléger les porte-monnaie d'un coup de lancette bien douloureux. Chacun sait que, sur les « bords que baigne la Sarine » les deniers publics sont employés à bon escient et ne se dispersent pas au gré de vaines fantaisies. Mais — et il n'est pour le saisir que d'interroger Monsieur tout-le-monde — ils ne sont pas rares ceux qui songent : « Si chacun payait ce qu'il doit, serait-il nécessaire d'augmenter les impôts ? » Est-ce faux ? Est-ce vrai ? Dans ce débat délicat, les précisions sont difficiles à apporter et, si l'un s'avisait de trop parler, on pourrait s'attirer mille ennuis. Prudence ! Et comme les parents que des enfants pressent de trop de questions, cherchons à nous en sortir... en contant une histoire. Ainsi éviterons-nous de mettre les pieds dans le plat, ne serait-ce que dans la fameuse « assiette » de l'impôt. L'histoire que voici est très vraie, mais elle s'est passée il y a plusieurs années et dans un autre pays que le nôtre. C'était au temps où un gouvernement attentif jetait dans les livres de ses administrés des coups d'œil particulièrement indiscrets et perçants. « Que mon mari a de travail ! déplorait devant une amie une brave épouse, bonne comme une brioche, mais d'une intelligence un peu au-dessous de la moyenne. Pensez, ma chère, depuis cette nouvelle loi sur l'impôt, il doit tenir une double comptabilité !... » L'histoire, nous l'avons dit, s'est passée ailleurs. Pour nous, nous voulons bien croire que s'il est chez nous des gens qui font, en remplissant leurs feuilles d'impôts, des omissions graves c'est... par une simple distraction... qui se répète de temps en temps... Si, contre toute attente, notre pays comptait vraiment de nombreux imitateurs du « mari de la bonne dame », ils feraient peut-être bien de se dire que la somme totale de leurs regrettables « omissions » c'est, finalement, leurs concitoyens qui doivent l'acquitter. Leurs concitoyens, c'est-à-dire, pour une bonne part, de modestes individus qui n'ont que ce qu'ils gagnent et dont les comptes très simplifiés offrent aux regards de « ces messieurs du Fisc » la transparence d'un lac dans le miroir duquel on voit nager les perchettes. Ern. C.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

La Société friburgeoise des officiers. — Les membres sont priés de se trouver demain soir, samedi, 10 novembre, à 20 h. 30, au théâtre Livio, à la représentation de La Mob dont elle a assumé le patronage.

Fédération patriotique suisse, section de Fribourg. — Les membres sont priés d'assister nombreux avec leurs familles à la représentation de la pièce militaire La Mob, demain soir, samedi, à 8 h. 30, au théâtre Livio.

Société des artilleurs friburgeois, Fribourg. — Les membres sont priés d'assister à la pièce commémorative de la mobilisation La Mob, qui sera jouée au théâtre Livio, demain samedi, 10 novembre, à 20 h. 30.

La Société de tir de la ville de Fribourg. — Les membres sont invités à assister demain soir, samedi, 10 novembre, à 20 h. 30, au théâtre Livio, à la représentation de La Mob.

F. C. Fribourg. — Ce soir, grande assemblée extraordinaire au local, à 20 h. 30. Présence indispensable.

Revue française de l'Efficienc

Au sommaire du numéro de novembre de la Revue de l'Efficienc (en vente partout) : Le règne du capitalisme ; Le principe des stimulants ; Qu'y a-t-il de neuf dans votre entreprise ? (Herbert Casson) ; Ceux qui se croisent les mains ; Comment faire « payer » un magasin ; La « souplesse » de l'assurance ; Trois préjugés néfastes (H. Casson) ; Les représentants ont peur des prix élevés ; Une preuve de qualité : Comment il fit rendre un magasin de chiffons ; Un vieillard était assis... ; L'avis de treize médecins ; La valeur des catalogues ; « Standards » de vie ; Au verre grossissant : l'épicière-caméléon (Deglas) ; Les ventes possibles ; La tristesse de l'inventaire ; Principes essentiels de publicité (H. Casson) ; De-ci, de-là : Réaliser... ; Un bon fils ; La copie photographique ; La leçon d'une vie ; Le travail du nouveau jardinier ; A son heure.

Nouvelles de la dernière heure

LE CABINET FLANDIN

Paris, 9 novembre.

(Havas.) — Le cabinet Flandin est le 97^{me} de la III^{me} République et le 8^{me} de la XV^{me} législature. C'est la première fois que M. Flandin est chargé de former un gouvernement. Le cabinet réunit 21 personnalités, dont 20 ministres et un sous-secrétaire d'Etat. Quatre ministres sont sénateurs, ce sont MM. P. Laval, Régnier, Roy et Cassez ; quatorze sont députés : MM. Flandin, Herriot, Marin, Pernot, Pietri, Marchandau, Bertrand, Jacquier, Rollin, Germain-Martin, Queuille, Mandel et Perreau.

Le cabinet comporte trois ministres non parlementaires : le général Maurin, le général Denain et M. Rivolle.

La plupart des membres du cabinet Flandin appartenaient déjà au ministère Doumergue.

Les nouveaux ministres sont : MM. Pernot, Régnier, Roy, Jacquier, Cassez, Mandel, le général Maurin et M. Perreau-Pradier.

Les sénateurs sont inscrits au groupe de la gauche démocratique, à l'exception de M. Laval, qui n'appartient à aucun groupe.

M. Marin, député, est inscrit à la fédération républicaine ; M. Rollin, au centre républicain ; M. Pernot, au groupe républicain et social. Trois députés sont inscrits au groupe des républicains de gauche : Flandin, Pietri et Perreau.

Deux à la gauche radicale : MM. Germain-Martin et Mallarmé ; cinq au groupe radical-socialiste : MM. Herriot, Marchandau, Queuille, Bertrand et Jacquier. Enfin, un ministre député est indépendant : M. Mandel.

Paris, 9 novembre.

(Havas.) — Commentant le dénouement de la crise ministérielle, le Matin écrit :

« Il ne faut pas se dissimuler, en dépit des apparences, que la tâche est moins facile qu'elle n'en a l'air. Mais si l'homme est nouveau, tout le monde rend hommage à son talent et à son tempérament d'homme d'Etat. »

Excelsior écrit aussi :

« L'homme qui prend la barre assume une charge difficile, quelles que soient ses qualités et sa valeur. L'ombre de l'honnête pilote se dresse entre lui et les passagers que trouble la tempête. »

L'Echo de Paris écrit :

« On ne sait que penser et dire en constatant que M. Tardieu, le maréchal Pétain et M. Marquet ont été les seuls à refuser de continuer à siéger aux côtés des égarés de M. Doumergue et sous la férule du traître d'Arras. Le poignard qui a tué M. Doumergue a tué l'union nationale. »

Le Petit Parisien dit que la désignation de M. Flandin a été accueillie partout avec une grande satisfaction. « Les uns et les autres, dans les deux assemblées, dans les milieux politiques, financiers, et dans la rue, se félicitent de l'arrivée au pouvoir d'un homme jeune ayant affirmé à maintes reprises de très hautes qualités d'initiative et de ténacité. M. Flandin a décidé tout d'abord de maintenir au Quai-d'Orsay M. Laval, considérant la présence du sénateur de la Seine comme absolument nécessaire, afin de ne rien modifier aux dispositions prises, notamment en vue du plébiscite de la Sarre. »

L'Ere nouvelle (radicale), exhale la bonne humeur :

« Le choix de M. Flandin ne nous surprend pas. Il a prononcé à Arras des paroles de bon sens dont l'écho n'a pas encore faibli. Il a pris acte de la faillite de l'économie dirigée dans le monde entier, il a réclamé l'apaisement des charges fiscales et il s'est proclamé fervent et sincère du maintien de la trêve. Les radicaux ont été unanimes à accueillir favorablement la naissance de ce nouveau gouvernement et à l'entourer de leurs vœux de bon augure. Les temps sont heureusement révolus qui nous ont valu dans le passé quelques critiques amères ; oublions aujourd'hui ces légers incidents et abandonnons-nous à la joie de voir nos amis radicaux unis dans une conception dont les événements ont démontré la nécessité. »

Le Quotidien se montre réservé. Il se borne à dire que le cabinet Flandin constitue une combinaison de concentration dont l'avenir dira la valeur.

Le Figaro exprime un certain scepticisme. « Notre parlementarisme, libéré de l'expérience d'amélioration par le dehors que M. Doumergue voulut lui imposer, va courir sa chance de nouveau au gré de ses impulsions intimes. »

Dans la presse étrangère

Berlin, 9 novembre.

Le Berliner Tageblatt dit que M. Doumergue est un grand patriote auquel on ne peut faire le reproche d'avoir voulu se cramponner à son poste.

Londres, 9 novembre.

La nouvelle de la démission de M. Doumergue n'a pas été accueillie à Londres avec indifférence. Le sage de Tournefeuille jouissait dans la capitale britannique d'un très grand crédit personnel et sa disparition du pouvoir éveilla des inquiétudes qu'on ne dissimule pas.

Bruxelles, 9 novembre.

Le journal le Soir fait remarquer que les con-

ditions dans lesquelles a été provoquée la chute du cabinet grandissent M. Doumergue dans l'opinion nationale et internationale. « Le vieil homme d'Etat peut retourner à Tournefeuille, la conscience tranquille. »

Le plébiscite de la Sarre

Rome, 9 novembre.

Plusieurs personnalités s'occupant directement de la question de la Sarre sont arrivées ces jours à Rome où se tient la réunion du comité des trois représentants de la Société des nations, chargés de préparer le plébiscite du 13 janvier. L'Allemagne y est représentée par M. Burckel, qui remplaça récemment M. von Papen comme commissaire du Reich pour la Sarre, et le Dr Vogel, conseiller de la Wilhelmstrasse, et la France par MM. Fonquedu-Parc, haut fonctionnaire du Quai-d'Orsay, et Rueff, du ministère des finances. De la Sarre même sont arrivés le représentant du Front allemand, M. Röchling, le plus grand industriel sarrois et divers délégués des partisans du statu quo parmi lesquels un groupe de catholiques. Le comité des trois n'a pu recevoir officiellement ces hommes de confiance, leur mission étant uniquement officieuse.

Le conflit

au sein du protestantisme allemand

Berlin, 9 novembre.

Au cours de la réunion des évêques protestants, il a été décidé de bâtir l'Eglise nouvelle sur la base de la justice. En attendant que la réconciliation soit effective entre les deux tendances opposées, on est convenu, conformément au mot d'ordre du chancelier, de renoncer à toute violence.

L'évêque Muller a annoncé qu'il n'avait pas l'intention de se retirer. Il semble toutefois que ce soit là une intention provisoire et que l'évêque du Reich doive céder un jour à l'évolution qui se fait contre lui. L'Eglise confessionnelle gagne de plus en plus de terrain ; 112 professeurs de théologie ont signé une pétition demandant la retraite de l'évêque Muller ; M. Zænker, évêque de Silésie, a déclaré se rallier à l'Eglise confessionnelle avec 850 pasteurs de son diocèse.

Projet de loi britannique contre les menées révolutionnaires

Londres, 9 novembre.

(Havas.) — Le débat engagé à la Chambre des lords sur le bill de répression des menées séditionnelles a donné lieu à une intervention de lord Allen, ami personnel de M. Macdonald. Pour donner un exemple du genre de mouvement que pourrait réprimer la nouvelle loi, lord Allen a raconté, en effet, qu'il avait eu vent il y a quelques mois d'un complot formé pour s'emparer du poste national britannique de radio-diffusion, afin d'organiser un coup d'Etat analogue à celui de Vienne.

Quarante révolutionnaires espagnols arrêtés en Portugal

Lisbonne, 9 novembre.

(Havas.) — Quarante mineurs révolutionnaires de Leon (Espagne) ont été arrêtés à Bragança et recueillis à la prison de Porto. Ils avaient été les compagnons et collaborateurs de l'ouvrier José Guerra exécuté à Léon.

Le chancelier d'Autriche et son voyage à Rome

Cité du Vatican, 9 novembre.

A l'occasion de sa venue à Rome, M. Schuschnigg sera également reçu par le Pape. Le chancelier fera cadeau à Pie XI d'un portrait du chancelier Dollfuss, œuvre du peintre autrichien Dreger.

La reine Elisabeth de Belgique en audience pontificale

Rome, 9 novembre.

La reine-mère Elisabeth de Belgique a été reçue mercredi en audience privée par le Pape. La reine s'est présentée au Vatican à 5 heures du soir.

L'audience pontificale a duré une demi-heure. Après cette audience, la reine-mère s'est rendue chez le cardinal secrétaire d'Etat, avec qui elle s'est entretenue pendant vingt minutes. La reine Elisabeth venait de Naples où elle avait été auprès de sa fille, la princesse de Piémont.

Le VII^{me} centenaire de la fondation de l'ordre des servites

Paris, 9 novembre.

On sait que le cardinal Lépicié, qui représente la France à Rome, appartient à l'ordre des Servites de Marie dont il fut naguère le supérieur général. Or, cet ordre va, les 18, 19, 20 novembre, tenir un congrès à Paris. Un très grand nombre d'évêques, après les cardinaux Lépicié et Verdier, en ont vivement encouragé l'organisation.

Le prix Nobel de littérature

Rome, 9 novembre.

Luigi Pirandello, qui vient d'obtenir le prix Nobel de littérature, est né en Sicile, en 1867. Il a fait des études à Rome et à Bonn et il a été professeur de 1897 à 1921.

C'est par sa pièce Six personnages en quête d'auteur, jouée sur une scène alors considérée comme d'avant-garde, que M. Luigi Pirandello s'est fait connaître du grand public. Bien qu'assez à peine discutée, cette œuvre rencontra le vif et légitime succès que devaient connaître également, par la suite : La volupté de l'honneur ; Chacun sa vérité ; Henri IV, et, tout récemment encore, Comme il vous plaira.

C'est l'étude de la personnalité humaine qui forme le fond de la plupart de ces pièces ; étude à tendances assez sombres d'ailleurs, où l'homme apparaît comme un fantôme incapable de se connaître lui-même, recherchant une vérité fuyante, insaisissable, et, qui, à tous moments, change d'aspect.

Luigi Pirandello est également un romancier de talent ; il écrivit, notamment : Feu Mathias Pascal ; Son mari ; On tourne ; Un, personne, cent mille. Parmi ses pièces, citons, en outre : La vie que je t'ai donnée ; Le plaisir d'être honnête ; Comme avant, mieux qu'avant.

PUBLICATIONS NOUVELLES

R. Père Duchaussois, des Oblats de Marie Immaculée. — Des missionnaires français à Ceylan. — Un volume in-16 avec couverture et de nombreuses planches hors-texte en héliogravure. Le volume : Prix : 3 fr. 95. — Ernest Flammarion, éditeur, 26, rue Racine, Paris.

Cinq années durant, l'auteur a parcouru Ceylan, partageant la rude vie des oblates de Marie Immaculée qui évangélisent l'île magnifique depuis 1847 et y ont établi une chrétienté si prospère qu'un clergé indigène nombreux s'y trouve actuellement constitué.

On ne lira pas sans un vif attrait le récit de cette longue « mission » auprès des missionnaires. Sous les palmiers et les cocotiers, en forêt vierge, à travers les sables, dans la montagne ou aux rivages de la mer, parmi les pêcheurs de perles et les parias, ils dispensent là, comme aux glaces polaires, le meilleur de leur vie, de leur intelligence et de leur cœur.

On connaît trop le R. Père Duchaussois pour qu'il soit nécessaire d'insister sur la qualité de ces pages.

Pierre de la Gorce, de l'Académie française. — Les massacres de prêtres sous la Révolution (1792-1793). — Un volume in-16 avec couverture et de nombreuses planches hors-texte en héliogravure. Le volume : Prix : 3 fr. 95. — Ernest Flammarion, éditeur, 26, rue Racine, Paris.

La première victime désignée à toute révolution en France est le prêtre. C'est la leçon de ces pages magistrales, dans lesquelles le génie évocateur de Pierre de La Gorce laisse parler les faits et les documents. « J'ai dit sans commentaires... », écrit-il en terminant ; cette réserve du savant s'applique au livre entier qu'une émotion contenue anime toutefois. Mais l'enseignement et la preuve n'en sont que plus saisissants.

Le passé éclaira l'avenir : on lira et fera lire Les massacres de prêtres sous la Révolution à l'heure où des esprits légers affirment la nécessité d'une révolution, sans égard aux funestes fruits qu'elle porte toujours.

Changes à vue

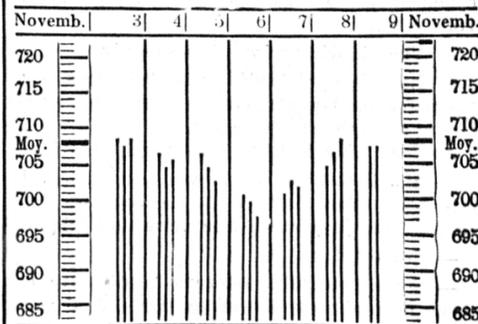
Le 9 novembre, matin

	Achat	Vente
Paris (100 francs)	20 12	20 32
Londres (1 livre st.)	15 28	15 38
Allemagne (100 marcs or)	122 90	123 90
Italie (100 lires)	26 15	26 35
Autriche (100 schillings)	—	—
Prague (100 couronnes)	12 72	12 92
New-York (1 dollar)	3 02	3 12
Bruxelles (100 belgas : 500 fr. belges)	71 50	71 90
Madrid (100 pesetas)	41 70	42 20
Budapest (100 pengö)	—	—
Amsterdam (100 florins)	207 40	207 90

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

9 novembre

BAROMETRE



THERMOMETRE

Novembre	2	3	4	5	6	7	8	Novembre
7 h. m.	3	1	4	1	3	1	11 h. m.	
11 h. m.	10	4	7	8	4	6	7 h. m.	
7 h. soir	4	5	6	6	6	4	7 h. soir	

Temps probable

Zurich, 9 novembre, 11 h. du matin.

Assez doux. Nouveaux troubles en vue.

FRIBOURG

La quête pour les sourds-muets

Un ami de l'institut du Guintzet, se substituant aux sourds-muets, nous prie de publier la naïve lettre suivante :

Chers lecteurs, écoutez-moi, s'il vous plaît. Mon intention n'est pas de vous ennuyer. Je viens au contraire vous remercier d'avoir compati à mon infortune.

J'étais un petit sourd-muet. Par les soins d'une œuvre qui est bien de chez nous, l'Association Saint-Joseph, j'ai été placé à l'Institut du Guintzet. Là, de dévouées sœurs m'instruisaient.

Aujourd'hui, je suis encore sourd, mais je ne suis plus muet. J'apprends à parler et je comprends ce qu'on me dit en lisant sur les lèvres. Lorsque j'aurai passé huit années à l'école, je pourrai me subvenir à moi-même. Je ne serai plus à la charge de mon prochain.

Mais, je suis pauvre, et l'œuvre qui m'assiste aussi.

Pour participer à mes frais de pension, votre appui m'est indispensable. Depuis de nombreuses années vous me l'avez accordé en versant une généreuse obole à la collecte qui se faisait dans les églises le 1^{er} dimanche de l'Avent. Cette année, la quête aura lieu dimanche prochain, 11 novembre.

Conservez-moi votre bon cœur. Mes maîtresses me font prier pour mes bienfaiteurs. J'ai confiance que Dieu m'écouterait puisque notre Seigneur a dit : « Ce que vous faites au plus petit des miens, c'est à Moi que vous le faites. »

Le petit sourd.

« La Mob »

La pièce commémorative de la mobilisation de l'armée suisse, qui sera donnée demain, samedi, au théâtre Livio, vient de remporter, pour sa septième représentation à Neuchâtel, un tel succès que les organisateurs ont dû refuser du monde.

Cette manifestation d'allure militaire s'annonce donc sous les meilleurs auspices. Les acteurs et figurants, qui sont au nombre d'une centaine, arriveront demain à Fribourg par train spécial. Ils ont été précédés dans notre ville par quelques machinistes qui ont pour mission de mettre en place les décors créés spécialement pour la Mob par l'excellent peintre neuchâtelois l'Eplatenier, celui-là même qui a décoré d'une manière magistrale les murs de la salle des Chevaliers du château de Colombier de fresques célèbres représentant l'assermement des troupes neuchâteloises en 1914. Aucun détail n'a donc été négligé pour la réussite complète de la représentation de demain, qui donnera un entier contentement à tous ceux qui y assisteront.

Qu'on se hâte donc de prendre ses billets à l'avance chez M. Vonderweid, afin de s'assurer une bonne place.

Art religieux

On peut admirer dans les vitrines de la librairie de l'Université, à la rue de Romont, un vitrail en triptyque, œuvre d'un jeune artiste bâlois.

Ce travail fort bien exécuté est d'un bon goût parfait.

La faillite de l'Hôtel de Fribourg

Un certain nombre de fournisseurs, maîtres d'état et artisans, créanciers de l'Hôtel de Fribourg, ont décidé de s'unir en vue de la défense de leurs intérêts communs dans la faillite de la société et de rechercher les responsabilités.

Ils ont chargé M. Jean Bourgnicht et M. Louis Dupraz, avocats, à Fribourg, de les représenter.

Voici la Kermesse

L'automne est l'époque de l'année où la plupart des œuvres et des sociétés placent le loto annuel qui leur rapporte de quoi parer à leurs frais généraux. L'Office central d'assistance, chargé de venir en aide à des centaines de familles indigentes, ne saurait se contenter de l'apport d'une simple soirée, et c'est par l'organisation d'une kermesse que, chaque année, en novembre, il sollicite la charité. Une kermesse offre des attractions multiples et, les 24 et 25 novembre, le public fribourgeois aura l'occasion de prendre part à une belle manifestation de charité. Mais, dès aujourd'hui, il s'agit de rassembler les objets nécessaires à l'alimentation des kiosques et spécialement à celle des tombolas et du loto. Aussi l'Office d'assistance adresse-t-il un vibrant appel à la générosité de nos concitoyens, les priant de lui aider à garnir ses divers comptoirs. Il acceptera avec une vive reconnaissance n'importe quel don : ouvrages confectionnés par d'habiles mains féminines, articles utiles ou de fantaisie, dont l'achat sera une aide pour le négociant, produits divers que celui-ci pourra, de son côté, prélever sur son fonds de magasin sans y faire un vide appréciable, victuailles, vins, etc. Tout envoi sera le bienvenu aux adresses ordinaires : Office d'assistance, 41, Grand'rue ; M. Henri Clément, 34, rue de Lausanne ; M. Jeger, rue de Romont, 10 ; M^{lle} Reymond, présidente de la kermesse, Gambach ; M^{lle} Clément, rue Jordil, 7, Pérolles. D'avance, à tout bienfaiteur, merci, au nom de l'Œuvre, au nom du pauvre pour lequel tout ce qui sera reçu par les organisatrices de la kermesse sera converti en précieux et nécessaires secours.

Aux Entreprises électriques

M. Laurent Bersier, employé aux Entreprises électriques, a été admis à la retraite après trente-trois ans de service. Il occupa de longues années un emploi dans les arts graphiques avant d'entrer au service des Eaux et forêts.

M. Bersier, qui jouit encore d'une excellente santé, a élevé une famille de quatorze enfants.

Journée commémorative du bataillon 15 et de la compagnie de mitrailleurs II/7

Les mobilisés de 1914-1918 qui ne se seraient pas inscrits jusqu'ici pour la journée de dimanche, 11 novembre, sont avisés que des cartes de banquet seront à leur disposition à l'entrée de la salle, à l'Hôtel suisse, chez M. Pierre Théraulaz, appointé I/15.

Loto de l'« Arbeiterinnenverein »

La société des ouvrières catholiques de langue allemande aura son loto annuel dimanche, à 8 h., dans la grande salle de la Maison ouvrière, rue de la Lenda. Le programme prévoit des chants et des productions théâtrales. La société a besoin de ressources pour payer la location de son local et aider les enfants pauvres. Invitation cordiale à toutes les personnes charitables.

Foire de Bulle

La foire de Bulle d'hier, jeudi, a été peu fréquentée et de médiocre importance, et cela à cause du mauvais temps. Vers midi déjà, la place du marché était déserte ; vendeurs et acheteurs avaient quitté la ville.

Voici quelques chiffres de statistique : nombre de pièces amenées : 176. Les prix furent les suivants : génisses, 1 fr. le kilo ; bœuf, 1 fr. 10 ; veaux gras, 1 fr. 60 le kilo ; vaches, 500 à 700 fr. ; porcs, le kilo, 1 fr. 30 ; porcelet, 40 à 50 fr. la paire ; porcs de 4 mois, la pièce, 50 fr. ; moutons, 1 fr. 10 le kilo.

Très grave accident en Gruyère

Vers 10 heures, hier matin, jeudi, un grave accident s'est produit entre Villars-sous-Mont et Neirivue, au lieu dit « Les Roches ».

Une automobile, conduite par M. Gabriel Zumhofer, de Lausanne, marchant à 50 kilomètres à l'heure par des chemins détremés et tenant sa gauche, est entrée en collision avec l'automobile de M. Beaud, tenancier de l'auberge d'Albeuve. Le choc fut très violent puisque M. Zumhofer donna de la tête contre la vitre avant et la brisa. Il fut grièvement blessé à la tête. Une artère temporale fut sectionnée. Un médecin donna les premiers soins au blessé et le transporta à l'hôpital de Riaz. M. Beaud est indemne. Une personne qui l'accompagnait a été blessée aux genoux.

Les deux machines sont dans un piteux état.

Exposition Gaston Thévoz

Un bon peintre fribourgeois, M. Gaston Thévoz, organise une exposition de ses œuvres à la salle de l'Athénée, à Genève, du 10 au 22 novembre.

Mort d'une doyenne

A Gruyères, ont eu lieu, aujourd'hui, les obsèques de M^{me} Gavard, née Castella, qui avait atteint le bel âge de 98 ans. Après la mort de son mari, Français d'origine, elle revint au pays avec sa fille unique. Grâce aux soins dévoués que lui prodiguait cette dernière, M^{me} Gavard a pu prolonger son existence jusqu'à un âge très avancé.

Pour la béatification de Marguerite Bays

Dons reçus à la Librairie de Saint-Paul, à Pérolles :

Anonyme, 20 fr. Anonyme, 20 fr. Anonyme, 1 fr. M^{me} Bertha Purro, 1 fr. M^{lle} E. Gaillard, 2 fr. Anonyme, 1 fr. Anonyme, 1 fr. Anonyme, 5 fr. Anonyme, 6 fr. P. Gumy, 2 fr. Anonyme, 2 fr. Anonyme, 2 fr. Anonyme, 5 fr. Anonyme, 20 fr. Anonyme, 10 fr. E. A., 2 fr. Fribourg, 2 fr. Anonyme, 1 fr. Anonyme, 2 fr. G. B., Fribourg, 1 fr. Anonyme, 2 fr. Anonyme, 2 fr. J.-B. Heymo, 1 fr. Anonyme, 3 fr. Anonyme, 2 fr. Anonyme, 5 fr. Anonyme, 2 fr. Anonyme, 10 fr. Anonyme, 10 fr. Anonyme, 2 fr. L. P., 1 fr. E. M., Lentigny, 2 fr. Anonyme, 1 fr. Anonyme, 5 fr. Anonyme, 2 fr. Anonyme, 3 fr. P. S., Le Mouret, 5 fr. Anonyme, 1 fr. Anonyme, Le Mouret, 50 fr. Anonyme, 1 fr. Anonyme, 5 fr. Anonyme, 2 fr. Anonyme, Grandvillard, 3 fr. Anonyme, Corminboeuf, 0 fr. 50. Anonyme, 1 fr. Anonyme, 0 fr. 50. M. G., 2 fr. Anonyme, 1 fr. Anonyme, 5 fr. Anonyme, Villars-sur-Glâne, 1 fr. Anonyme, Fribourg, 10 fr. Anonyme, Fribourg, 1 fr. Anonyme, 10 fr. Anonyme, 2 fr. Anonyme, 2 fr. Marie Bersier, 5 fr. Anonyme, 5 fr. Anonyme, 2 fr. Anonyme, 2 fr. Anonyme, 1 fr. Anonyme de Fribourg, 2 fr. 50. Anonyme, 20 fr. Anonyme, 26 fr. 50.

Venez tous...

Samedi 10 novembre, à 20 h. 30

au Théâtre Livio

assister à la seule représentation

„La Mob“

pièce commémorative de la mobilisation de l'armée suisse donnée au profit des fonds des régiments fribourgeois et neuchâtelois. — Location chez L. von der Weid. 15546

Conférence du R. Père Guillon

Nous rappelons que c'est ce soir, à 20 h. 3/4, que le R. Père Guillon fera une conférence, à la maison paroissiale de Saint-Nicolas, Grand'rue, 14, avec projections lumineuses, sur le bienheureux Pierre Favre, qui fut le maître et le père spirituel du jeune Pierre Canisius. L'entrée est gratuite.

Chez nos chanteurs

L'Union chorale de Châtel-Saint-Denis, dirigée avec compétence par M. Carlo Boller, a constitué son nouveau comité comme suit : président : M. Albert Maradan, chef de gare ; vice-président : M. Marius Deschenaux ; secrétaire : M. Denis Chiller ; caissier : M. Joseph Genoud, cordonnier ; bibliothécaire : M. Casimir Théraulaz.

Société avicole

On nous écrit :

La Société ornithologique et avicole de Fribourg organise un grand loto, pour demain soir, samedi, 10 novembre, dans la grande salle du 1^{er} étage du café de la Paix, rue de Romont, dont une partie de la recette servira, comme chaque année, à l'entretien des oiseaux en liberté pendant l'hiver.

Nous ne doutons pas que les amis des oiseaux et de la Société voudront bien témoigner leur généreux appui en se rendant nombreux à ce loto, doté de très beaux prix.

(Voir aux annonces).

Aux Messieurs qui se rasent eux-mêmes

Autrefois, il n'y a pas bien longtemps de cela, se raser était considéré comme une opération combien fastidieuse ; il est vrai que le moyen de se savonner la barbe avec la poudre de savon, mousant à grands renforts de coups de pinceau, était plutôt primitif. C'est pourquoi les chimistes ont cherché un moyen plus pratique, et leurs recherches aboutirent à la découverte du bâton de savon à barbe, lequel rencontra une certaine vogue auprès du public, grâce à sa facilité d'emploi.

Aujourd'hui, le bâton à barbe lui-même est détrôné au profit de la crème à barbe, laquelle marque un réel progrès aussi bien sur le savon en poudre que sur le savon en bâton.

Parmi les meilleures crèmes à raser, citons la Crème à raser CHERON. Douce, onctueuse, crémeuse, moussant abondamment, elle assouplit les poils et, sur une barbe savonnée avec la Crème à raser CHERON, le rasoir glisse sans irriter la peau.

Essayez la Crème à raser CHERON et vous observerez : l'épaisse et durable crème savonneuse. Avec quelle facilité le rasoir coupe la barbe. La fraîcheur de votre visage une fois rasé. La douceur de votre peau après quelques jours d'emploi de la Crème à raser CHERON, nul doute qu'après l'essai que vous ferez avec la « Crème à raser CHERON », vous ne deveniez un fidèle ami de cet excellent produit.

LE GROS TUBE : Fr. 1.25
LE DOUBLE TUBE (tube géant) Fr. 2.—
En vente dans toutes les bonnes maisons vendant de la parfumerie

Vente en gros : Etablissements JEF, S. A., 713/25 11, Chemin des Mines, GENEVE.

Le sang des Maruzabal

par Edmond ROMAZIÈRES

Ecrasant sa cigarette sur la porcelaine grise du cendrier, Crapotte dit brusquement :

— Dans toute cette affaire, il n'y a qu'un point important pour moi. Le reste, je dirais volontiers que c'est de la littérature.

— Je devine, Crapotte. Ce point, c'est que l'ennemi connaissait notre rendez-vous ?

— En dehors de cela, rien... Rien, vous entendez... Voilà la seule chose tangible... Savoir où, comment, « il » a surpris le secret. Si je découvrais cela...

— Vous le découvrirez, j'en suis sûr.

— Non. Je serai brûlé, au bout de deux heures, parce que l'on me verra près de vous... parce que je ne parle pas l'espagnol...

Au bout d'un instant, il continua, pensif :

— Si... Peut-être... Le moyen serait bon... Il m'a servi dans l'affaire de la comtesse Prévaska... Que je paraisse être votre domestique...

— Crapotte !

— Soyez tranquille, rétorqua le détective en riant. Je serai un très mauvais larbin, et si vous voulez des soutiers brillants, il vaudra mieux vous adresser aux cireurs des Ramblas. Mais je pourrai me tenir dans votre ombre.

— Votre mauvais espagnol...

— Je serai Basque, comme vous. Ne dit-on pas, sauf votre respect : « Parler le français comme un Basque l'espagnol » ? Je connais assez de portugais. Je suppose que, me croyant Bas-

que, on ne s'avisera pas de vouloir me faire parler l'euskara, dont j'ignore le premier mot.

La bonne humeur du détective aidait Jean à se familiariser avec cette idée extravagante.

— C'est vrai, dit-il. On ne s'étonnerait pas de votre présence.

— Et nous pourrions parler... Soyez tranquille, pour mes... opérations, je saurai m'arranger de telle manière que personne ne me reconnaîtra... Même pas celui qui a tué, à Séville, le frère d'Engracia Grialba...

Jean tressaillit.

— Vous croyez ?...

— Rien... Sauf que, si on a tué ce lieutenant de cavalerie, son assassin se trouve peut-être embusqué dans la Fonda de Espana, en face de ce balcon.

Il sourit :

— C'est pour cela que je ne tiens pas du tout à m'y montrer. A propos de l'officier, a-t-on connu quelque motif qui pouvait le pousser à une coupable folie ?

— Non...

— Ni perte au jeu ? Ni chagrin d'amour ?...

— Il était riche, rangé, travailleur. Il préparait l'Ecole de guerre... Pour le surplus, il s'était fiancé, à Séville, à une jeune fille sans fortune, mais de noble famille.

— Excellents renseignements. Passons aux autres. Sans vouloir diminuer leurs mérites, je vous confesserai que je considère, pour l'instant, don Blas et Quintin comme des personnages de second plan. A l'un, on interdit la Navarre, — idée baroque s'il en fut — ; à l'autre, on demande une renonciation en règle.

— Qui vise le trésor d'Ollite, sans doute.

— Caramba ! comme on disait dans les romans prétendus espagnols. Pour l'instant, l'ennemi sem-

ble donc vouloir les laisser en repos... Quitte à s'occuper d'eux plus tard... Toutefois, inscrivez-moi leurs adresses, et le nom du cercle dont Hijar fait partie.

— Voilà, fit Jean en arrachant une feuille de son calepin.

— Les deux plus menacés, je puis le dire, car vous n'êtes pas un trembleur.

— Asensio et moi...

— Quant à la señorita, je ne puis rien préjuger. Un seul mot, en passant. Pouvez-vous me dire si elle a déjà reçu des menaces ?

— Elle ne m'en a rien dit, Crapotte. Mais elle est brave et fort capable de supporter seule le danger.

— Bon... Asensio et vous me semblez donc les plus en péril. Ma fonction me placera près de vous. C'est parfait. Quant au señor Sangaren, il faudrait que je puisse le suivre, car si l'on en veut à sa vie, c'est dans son sillage que je découvrirai l'un des criminels. C'est le seul procédé que je vois pour toucher un bout du fil conducteur. Bien aléatoire, du reste... Si ce moyen m'échappait, je vous donnerais un conseil, à tous les cinq : « Quittez l'Espagne, allez en Amérique, aux colonies... ou à Deauville... Mais ne restez pas ici plus longtemps, car vous y laisseriez vos os... » Asensio fréquente-t-il un cercle ?

— Oui. En voici l'adresse. Il a l'habitude de s'attabler aussi devant l'un des grands cafés-pâtisseries des Ramblas (boulevards).

Il consulta son chronomètre.

— Vous l'y trouverez sans doute maintenant, si vous voulez vous mettre dans son ombre, et observer ce qui le menace.

Crapotte se leva aussitôt.

— Parfait... Ce soir même, j'entre chez vous. Je vais me nipper en conséquence, dans les ruelles de la vieille ville... Il faut que je me cherche aussi des vêtements de rechange, des accessoires pour me camoufler. Je n'ai pas trop de temps... Bien entendu, nous ne partons pas ensemble.

— A ce soir, répondit Jean, en lui serrant les mains.

— Un dernier mot. Allez-vous confier aux autres que j'entreprends de vous sauver tous ?

— A quoi bon ?...

— Je prends acte de cette parole. Je préfère que ceci reste entre nous deux.

Il était près de la porte lorsqu'il se retourna :

— Je suis un étourdi. Je m'occupe de sauver la vie des gens que je ne connais même pas. Don Blas ?

— Brillant sujet. Sera évêque avant d'avoir des cheveux gris.

— Quintin Hijar ?...

— Nul... Célibataire et inquiet.

— De quoi ?...

— De tout. De la Bourse. De sa santé. De l'avenir. De la République, après l'avoir été de la dictature de Primo de Rivera. D'ailleurs riche. Une seule passion. Le cinéma.

— Asensio Sangaren ?...

— Fut officier. Plusieurs actes de bravoure, dans la campagne du Rif au Maroc.

— Mais impressionnable. Ce qu'il ne comprend pas l'effraye.

— Il a quitté l'armée après la pacification. Crapotte, qui semblait indécis, prit soudain une résolution.

(A suivre.)

La jeunesse conservatrice à la campagne

On nous écrit :
Pour répondre aux vœux des autorités du district de la Glâne et pour suivre l'exemple de nombreuses paroisses de notre canton, soixante-dix jeunes gens se réunissaient, mercredi passé, dans la salle d'école de Villaz-Saint-Pierre, à l'appel d'un jeune étudiant de l'Université, M. Aloys Sallin, ancien président de la *Nuithonia*.

M. Spicher, secrétaire des jeunes conservateurs du canton, dans un exposé enthousiaste, indiqua aux jeunes le devoir qui leur incombe de connaître tous les problèmes politiques et sociaux et de se préparer pour les batailles où nos principes catholiques et conservateurs sont en jeu. L'orateur termina en priant son vibrant auditoire de se grouper pour le maintien des traditions chrétiennes, familiales et patriotiques en terre fribourgeoise.

Ce fut ensuite le tour de M. le notaire Quartenoud de communiquer aux jeunes sa vaste expérience et sa connaissance complète de la situation agricole dans notre canton, à l'heure présente. Avec l'ardeur juvénile qui lui est coutumière, il tira des événements actuels de magnifiques leçons, et les chaleureux applaudissements qui soulignèrent son exposé montrèrent que ses paroles graves mais pleines d'espoir avaient profondément saisi tous ceux qui l'écoutaient.

M. le notaire Descloux, représentant du district au comité cantonal des jeunes conservateurs, a dit toute la satisfaction qu'il éprouvait à voir une si sympathique assemblée et remercia en termes choisis les deux brillants conférenciers. M. Jaquet, président de paroisse, et M. Pillonel, instituteur, lancèrent un appel chaleureux à la concorde et à l'union, selon l'esprit de nos ancêtres.

Etaient, en outre, présents à l'assemblée : M. Pierre Sallin, syndic de Villaz-Saint-Pierre ; M. Eugène Jordan, secrétaire communal de Lussy, et M. Henri Crausaz, étudiant à l'Université. M. Bondallaz, préfet, s'était fait excuser.

A l'issue de la réunion, un groupe de jeunes conservateurs fut créé et un comité constitué par un délégué de chacune des cinq communes de la paroisse.

La séance fut levée au rythme sonore et puissant d'un chant patriotique.

Etat civil de la ville de Fribourg

Naissances

29 octobre. — Fracheboud Carmen, fille de Gaston, boulanger, de Lessoc, et d'Anne, née Overney, à Cerniat.

31 octobre. — Pauchard Joseph, fils de Joseph, agriculteur, et de Séraphine, née Hayoz, de et à Guschelmuth.

Rey Charles, fils de Pierre, encaisseur, de Pont-en-Ogoz, et de Cécile, née Maillard, rue Louis Chollet, 7.

Barilli Bernard, fils de Guido, maçon, de nationalité italienne, et de Marie, née Kästinger, Neuveville, 81.

Wicht Jacqueline, fille de Joseph, fromager, de Senèdes, et d'Adèle, née Meyer, rue des Alpes, 34.

1er novembre. — Nuoffer Jacqueline, fille d'Adrien, boulanger, de Fribourg, et de Catherine, née Bonvin, rue de la Samaritaine, 167. Aebly Emile, fils d'Emile, manœuvre, de Fribourg, et de Caroline, née Schafer, Court-Chemin, 68.

Lottas Suzanne, fille d'Ernest, manœuvre, de Chandon, et d'Alphonsine, née Galley, à Ponthaux.

Jakob Roland, fils de Robert, chauffeur, de Trub (Berne), et d'Hermine, née Bächler, rue de la Carrière, 28.

2 novembre. — Gribi Reinold, fils de Fritz, boucher, de Lengnau (Berne), et de Marie, née Ramp, à Berne.

Falk Erwin, fils de Xavier, manœuvre, de Saint-Antoine, et de Maria, née Zosso, à Bundtels (Guin).

Décès

18 octobre. — Zumbach Marie, née Buache, en 1847, veuve d'Henri, de Toffen (Berne), Vignettaz, 42.

19 octobre. — Overney Joseph, négociant, de Cerniat, né en 1870, époux de Marie, née Barbey, Pérolles, 14.

Curty Pauline, célibataire, née en 1906, de et à Lossy.

20 octobre. — Obertüfer Hermine, célibataire, de Neuenkirch (Lucerne), née en 1909, à Neuchâtel.

21 octobre. — Egger Marie, née Kolly, en 1870, veuve de Jean-Joseph, d'Oberschrot, Grandrue, 15.

22 octobre. — Bærswyl Anna, née Schürch, en 1860, veuve de Pierre, de Fribourg, Hôpital des bourgeois.

Lehmann Raymond, de Fribourg, né en 1934, rue de Lausanne, 5.

23 octobre. — Glasson Aloys, banquier, de Bulle, né en 1853, veuf de Marie, née Thurler, Grandfontaine, 4.

24 octobre. — Vuilleumier, retraité postal, célibataire, de Tramelan-dessus (Berne), né en 1889, Monséjour, 15.

25 octobre. — Jungo Joseph, agriculteur, né en 1878, époux d'Anna, née Käser, de et à Bœsingen.

Butty Placide, agriculteur, né en 1858, veuf de Brigitte, née Mouret, de et à Ursy.

26 octobre. — Maradan Louis, instituteur, de Pont-la-Ville, né en 1909, à Rossens.

Perriard Marie, née Déchanaz, en 1873, épouse de Victor, de et à Noréaz.

27 octobre. — de Reyff Françoise, née de Reynold, en 1870, épouse de Bertrand, de Fribourg, Lentigny et Granges-Paccot, avenue de Gambach, 7.

29 octobre. — Savoy Marie, religieuse, d'Attalens, née en 1852, monastère de la Visitation.

30 octobre. — Joly Charles, prêtre, de nationalité française, né en 1909, villa Bonlieu.

31 octobre. — Harder Joseph, maréchal, de Buch bei Uesslingen (Thurgovie), né en 1861, époux d'Emilie, née Lüthy, route de Bertigny, 25.

Chatagny Adrien, agriculteur, de Corserey, né en 1864, époux de Marguerite, née Galley, à Prez-vers-Noréaz.

RADIO

Samedi, 10 novembre

Radio-Suisse romande

7 h., leçon de gymnastique. 12 h. 30, dernières nouvelles. 12 h. 40, gramo-concert. 15 h., concours de reporters sportifs et match de football entre Servette F.C. et Etoile-Carouge : le match sera commenté par les personnes qui se seront inscrites pour le concours de reporters sportifs. 17 h. (de Lugano), concert, émission commune. 18 h., lecture pour les petits. 18 h. 20, *Pour nos petits collectionneurs*. 18 h. 30, cours d'anglais. 18 h. 45, *Les trésors au fond de la mer*. 19 h. 5, *Les questions du travail dans les congrès de cet été*. 19 h. 30, nouveautés en disques de jazz. 19 h. 40, *Hændel, sa vie et son œuvre*. 21 h. 15, dernières nouvelles. 21 h. 25, *Le testament de M. de Crac*, opéra bouffe en un acte, musique de Charles Lecocq. 22 h. 10, *Les travaux de la Société des nations*.

Radio-Suisse allemande

12 h., musique viennoise jouée par Johanna Leonhardt et son quatuor. 18 h., musique populaire. 21 h. 10, concert par Mimi Muller, mezzo-soprano.

Radio-Suisse italienne

12 h., concert par le Radio-Orchestre. 16 h., émission commune. 20 h., concert par la fanfare du régiment 30. 20 h. 30, grand concert de musique slave par le Radio-Orchestre.

Stations étrangères

Radio-Paris, 21 h., *La péricole*, opérette d'Offenbach. Tour Eiffel, 20 h. 30, radio-théâtre. Paris P. T. T., 21 h. 30, concert symphonique par l'Orchestre national. Bruxelles, 21 h., concert d'orchestre symphonique. Radio-Luxembourg, 21 h. 20, la grande vedette de la chanson française : Yvette Guilbert. Londres (Droitwich), 17 h. 15, concert par le sextuor Victor Olof. Londres régional, 19 h. 30, concert par fanfare militaire. Vienne, 16 h. 10, concert vocal et instrumental. 22 h., concert du soir par l'Orchestre de la station.

Télédiffusion (réseau de Sottens)

7 h. 15 à 8 h., Francfort/Stuttgart, concert matinal. 10 h. 30 à 12 h. 25, Toulouse, concert symphonique. 14 h. à 15 h. 30, Lyon-la-Doua, concert par l'Orchestre Fusier. 23 h. 30 à 1 h., Lyon-la-Doua, *Le comte de Luxembourg*, opérette de Lohar (fin). Informations.

C'est un train spécial...

qui amènera, samedi soir, à Fribourg, les acteurs, les figurants, la fanfare militaire et le chœur, soit tous les exécutants de

La « MOB »

Hâtez-vous de prendre vos places chez L. von der Weid. 15602

SPORTS

Le concours hippique de Genève

Le septième concours hippique de Genève, quoique fortement gêné par les difficultés actuelles, a obtenu un succès qui est allé sans cesse grandissant pour devenir, samedi soir et dimanche, triomphal.

Il y a eu, cette année, une dizaine d'épreuves, toutes internationales, qui ont été gagnées : trois par la Hollande (et toutes les trois par le même cavalier : le premier-lieutenant Gretter) ; deux par des Français ; deux par des Belges ; deux par des Italiens, et une par le capitaine Muller (Suisse). (L'an dernier, sur huit épreuves : France, 4 ; Belgique, 2 ; Allemagne, 1 ; Suisse, 1.)

Mais procédons par ordre. La première épreuve (30 octobre), le grand-prix d'ouverture, est revenue au lieutenant de Busnel (France) ; 2. premier-lieutenant Meyer (Suisse) ; 3. premier-lieutenant Dégallier ; 4. capitaine Gudin de Vallerin ; 5. capitaine van der Meersch (Belgique).

Le prix du Palais des expositions a été gagné par le premier-lieutenant Gretter, devant le major Bettoni (Italien) ; 3. le même premier-lieutenant Gretter ; 4. le vicomte de Jonghe (Belgique) ; 5. lieutenant Bizard (France).

Le lendemain, le prix des Hôtels fut l'occasion de l'unique victoire suisse (capitaine Muller) ; 2. capitaine Gudin de Vallerin ; 3. et 4. capitaine van der Meersch ; 5. lieutenant van Strydonck (Belgique).

Le programme de la troisième journée comportait deux épreuves : le prix de Saint-Hubert, qui consistait en un parcours double, avec changement de cheval, sans arrêt du chronomètre, fut gagné par le vicomte de Jonghe ; 2. capitaine de Menten (Belgique) ; 3. lieutenant Bizard ; 4. capitaine van Derton (Belgique) ; 5. capitaine de Rolland (France). Le championnat de Genève s'est terminé par le classement suivant : 1. lieutenant Bizard ; 2. major Bettoni ; 3. premier-lieutenant van Schaick (Hollande) ; 4. lieutenant Bizard ; 5. capitaine van Derton.

Samedi après midi s'est disputé le prix de l'Association des intérêts de Genève : 1. lieutenant d'Angelo (Italie) ; 2. lieutenant Benoist (France) ; 3. commandant de Laissardière (France) ; 4. lieutenant de Busnel ; 5. major de Murali (Suisse).

Le soir, en présence d'une foule innombrable, le prix des Etendards (ancienne coupe des nations) fut gagné par l'équipe belge (capitaines van der Meersch, Menten de Horne et van Derton), avec 16 fautes ; 2. équipe italienne, 19,5 ; 3. Suisse, 24 ; 4. Hollande, 36 ; 5. France (première l'an dernier !), 52.

Le prix des Etendards (et, partant, sa coupe-challenge) a donc été gagné, jusqu'ici, deux fois par l'Italie ; une fois par la Suisse, une fois par l'Allemagne, une fois par la France et une fois par la Belgique.

Le même soir, le prix de l'Etrier fut l'occasion de la deuxième victoire du premier-lieutenant Gretter ; 2. capitaine van der Meersch ; 3. capitaine Gudin de Vallerin ; 4. lieutenant Bizard ; 5. capitaine Durand (France).

Enfin, dimanche, l'après-midi, on assista à une victoire italienne dans le grand-prix de Genève : 1. lieutenant di Campello ; 2. capitaine Durand ; 3. capitaine van der Meersch ; 4. premier-lieutenant Dätwyler (Suisse) ; 5. lieutenant van Strydonck. Le dernier soir, dans le championnat des barrières, troisième victoire du lieutenant Gretter ; 2. et 3. capitaine Menten de Horne ; 4. à égalité, major Bettoni, lieutenant d'Angelo, capitaine van Derton et lieutenant Bizard.

Au total, la Hollande a donc obtenu trois premières places, deux troisièmes et une quatrième ; la Belgique, deux premières, trois secondes, trois troisièmes, quatre quatrièmes et quatre cinquièmes ; la France, deux premières, trois secondes, trois troisièmes, cinq quatrièmes et quatre cinquièmes ; l'Italie, deux premières, trois secondes, deux quatrièmes ; la Suisse, enfin, une première, une seconde, deux troisièmes, une quatrième et une cinquième.

Si on attribue 5 points par première place, 4 par seconde, 3 par troisième, 2 par quatrième et un par cinquième, on obtient le classement suivant : 1. France, 45 points ; 2. Belgique, 43 ; 3. Italie, 26 ; 4. Hollande, 23 ; 5. Suisse, 18. Cependant, un tel classement ne tient pas assez compte de l'importance de certaines épreuves, du prix des Etendards, par exemple. C'est pourquoi il nous paraît équitable, pour cette épreuve, de doubler les points : 10, 8, 6, 4, 2. Voici alors le classement : 1. Belgique, 48 p. ; 2. France, 46 ; 3. Italie, 30 ; 4. Hollande, 25 ; 5. Suisse, 21 p.

Nous ne terminerons pas ce bref exposé de ce que fut le septième concours hippique de

Genève sans dire quelques mots du carrousel hippo-motocycliste.

Ce fut un beau succès qui fait grand honneur au metteur en scène, le capitaine Muller, de Thoune.

L'ordonnance de l'ensemble, l'alignement presque parfait dans les passages en ligne et le coup d'œil plein d'intérêt qui ressortait des mouvements à la seule lumière des phares des motos, toutes lampes du Palais éteintes, firent l'admiration de chacun.

Compliments la Régie fédérale qui avait envoyé un lot de chevaux incomparables, douze irlandais, tous d'une même superbe robe noire, qui doublaient, alternaient ou croisaient les douze motocyclettes, des « Motosacoche » parées aux couleurs genevoises et suisses.

Par sa liaison cheval-moto sur un terrain difficile, ce spectacle a rendu plus manifestes encore les possibilités qu'offre à l'armée la motocyclette.

N'oublions pas, enfin, de féliciter les organisateurs infatigables, qui se sont montrés inaccessibles aux craintes que la situation actuelle avait fait naître, et notamment l'actif directeur de l'Association des intérêts de Genève, M. Trachsel.

Les matches internationaux de football

Voici la composition des équipes suisses qui joueront dimanche à Vienne et à Saint-Gall.

L'équipe nationale qui jouera contre l'Autriche : Séchehaye (Lausanne-Sp.) ; Minelli Grasshoppers et Gobet (Berne) ; Guinchard (Servette), Jaccard (Montreux), Schaub (Bâle) ou Baumgartner (Berne) ; Stelzer et Spagnoli (Lausanne-Sp.) ; Frigerio (Young-Fellows), Jaggi (Lausanne-Sp.) et Jäck (Bâle).

Feuz, du Servette, et Bielser, du Bâle, effectueront le voyage comme remplaçants.

Dans l'équipe B, qui jouera contre le Tyrol, le centre demi Wenger ne pourra pas occuper son poste. L'équipe a été définitivement constituée comme suit :

Gruneisen (Nordstern) ; Steck (Berne) ; Buhler (Lucerne) ; Soldini (Lugano) ; Imhof (Berne) ; Frick (Lucerne) ; Bickel (Seebach) ; Lehmann (Lausanne) ; Billeter (Berne) ; P. Aebly (Derdendingen) et Friedli (Olten).

Il est possible que Soldini soit remplacé, au dernier moment, par Greiner (Bâle) ou Hufschmid.

AUTOMOBILISME

Le record de la plus grande vitesse

On sait que c'est au volant d'une voiture spéciale de 2500 C. V., l'*Oiseau bleu*, que Malcolm Campbell a établi, le 22 février de l'an dernier, sur la plage de Daytona, en Floride, les records du monde du kilomètre, du mille (1609 m.) et des 5 kilomètres, départ lancé. Ces records ont été homologués avec les valeurs suivantes :

1 km. lancé : 8 sec. 21/100 (moyenne horaire : 438 km. 489.)

1 mille lancé : 13 sec. 23/100 (moyenne : 437 kilomètres 916.)

5 km. lancés : 43 sec. 47/100 (moyenne : 414 kilomètres 071.)

Le premier de ces trois records constitue, avec ses 438 km. à l'heure, le record du monde absolu de vitesse en automobile.

Or, sir Malcolm Campbell n'est pas encore satisfait ; il a l'intention d'améliorer lui-même ses performances. Pour ce faire, il a fait amener l'*Oiseau bleu* aux usines Rolls-Royce où il lui a fait subir quelques modifications ainsi qu'une révision de son mécanisme. Le carénage de la machine a été amélioré ; la carrosserie recouvre entièrement les roues arrière, qui sont jumelées. D'autre part, l'empennage arrière comporte un dispositif de freinage sur l'air qui renforcera d'une manière sensible l'action des freins ordinaires sur les roues.

Ainsi modifiée, cette machine doit pouvoir atteindre la vitesse de 300 milles à l'heure (482 km. 700). Campbell retournera à Daytona Beach pour faire ses tentatives ; les dates arrêtées sont celles du 19 janvier ou du 18 février.

Alfa-Roméo se prépare

Voici le programme de construction arrêté par la maison italienne Alfa-Roméo pour la saison sportive à venir :

Les voitures de course auront des moteurs à douze cylindres, faisant 4 litres de cylindrée totale. La suspension avant sera à roues indépendantes.

Neuf véhicules de ce modèle sont dès maintenant en fabrication.

Secrétaire de la rédaction : Armand Spicher.



L'ignorance entraîne le repentir
On ne peut vous blâmer, Madame.
...de donner du café à ceux des vôtres auxquels la caféine est néfaste, si vous ignorez son action dangereuse sur l'organisme de votre époux ou de vos enfants délicats, de vos vieux parents qu'il faut ménager.

Gardiennne de leur santé, le café Hag, sans caféine, vous donnera une sécurité absolue.

Monsieur Charles Zillweger, ses enfants et petits-enfants, à Fribourg, Berne et en Amérique ;
 Monsieur Léon Zillweger et ses enfants, à Fribourg ;
 Mesdemoiselles Zillweger, filles de feu Constant Zillweger, à Fribourg ;
 Monsieur et Madame Guerra et leurs enfants, à Fribourg, et les familles parentes et alliées, font part du décès de

Madame Elisa ZILLWEGER
 née Staub

leur bien chère mère, grand'mère, arrière-grand-mère et parente, décédée le 5 novembre, à l'âge de 84 ans, après une longue maladie.

Monsieur et Madame Philippe Brulhart-Tinguely et leurs enfants remercient très sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné tant de sympathie à l'occasion de leur grand deuil.

†
 L'office de septième pour le repos de l'âme de
Monsieur François GOBET
 aura lieu mardi, 13 novembre, à 8 heures, à l'église de Prez-vers-Noréaz.

Les enfants de Monsieur François Gobet, à Noréaz, remercient sincèrement le clergé, les autorités, les sociétés, et toutes les personnes qui leur ont témoigné leur sympathie dans le grand deuil qui vient de les frapper.

†
 L'office de septième pour le repos de l'âme de
Madame Marie Mettraux-Risse
 sera célébré samedi, 10 novembre, à l'église de Saint-Nicolas, à 8 h. ½.

CAPITOLE

UN BON CONSEIL...

VENEZ RETENIR VOS PLACES ENCORE AUJOURD'HUI
 pour le célèbre film de **RAYMOND BERNARD**

LES MISERABLES

d'après l'immortel chef-d'œuvre de **VICTOR HUGO**

La caisse est ouverte dès 14 heures

Téléphone 1300

CINÉMA ROYAL

Ce soir, à 20 h. 30

Le spectacle le plus formidable et le plus émouvant des temps modernes

J'étais une espionne

L'histoire authentique et vécue
 de la célèbre héroïne belge **MARTHE CROCKAERT**

La presse du monde entier est unanime à louer cette œuvre remarquable qui ne reste en rien en arrière sur le fameux « A L'OUEST, RIEN DE NOUVEAU ».

MADELEINE CARROLL
 et
CONRAD VEIDT
 en sont les sensationnelles vedettes.

Ce film d'un réalisme extraordinaire est interdit en Allemagne.

Il est prudent de retenir ses places à l'avance !

Grande salle des Charmettes

Samedi 10 novembre 1934
 dès 20 heures

Grande soirée familiale

organisée par la
Société des garçons boulangers-pâtisseries

Invitation cordiale Le comité.

Dactylo

évent. pour une partie de la journée. Faire offres écrites, avec certificats, références, prétentions, sous chiffres P 15591 F, à Publicitas, Fribourg.

ON DEMANDE
 pour la campagne
Personne

d'un certain âge, pour petit ménage 3-4 personnes. Entrée Noël 34. S'adresser sous chiffres P 15595 F, à Publicitas, Fribourg.

JEUNE FILLE

propre et active, présentant bien, trouverait place comme **sommelière** et aider au ménage. Vie de famille. Faire offres écrites avec certificats et photo. sous chiffres P 41465 F, à Publicitas, Fribourg.

AVIS

Le soussigné, après avoir travaillé pendant 47 ans à l'École de vannerie, avise la population de la ville et du canton qu'il s'est établi à son compte **Planche supér.**, N° 201. Meubles et vannerie en tout genre. Réparations. On cherche à domicile. Tél. 11.92. 41464

JACQUES NUOFFER,
 sacristain de St-Jean, Fribourg.

Auberge d'Estavayer-le-Gibloux

Dimanche 11 novembre

Grande cassée
BONNE MUSIQUE

INVITATION CORDIALE
 15596 - Le tenancier.

Situation d'avenir

Monsieur cherche dame en collaboration, avec avoir, pour articles de dames. Très sérieux. Ecrire sous R 13283 L, à Publicitas, Lausanne.

ON CHERCHE
 un **INSTITUTEUR** pour des leçons privées chaque après-midi, pour enseignement d'une fillette de neuf ans. Offres écrites sous chiffres P 41463 F, à Publicitas, Fribourg.

Dimanche, 11 novembre

Cassée - concert
 à l'auberge de Posieux

Se recommande
 106 - Lo tenancier.

ON DEMANDE
Appartement

de 3-4 chambres, bains, garage, préf. Daillettes, la Glâne, Vignettaz. 11466 Offres à **J. Rapin, ing., La Sallaz, Lausanne.** Tél. 23049.

A LOUER

magasin d'épicerie, bien achalandé, près de la gare de Schmitten. S'adresser à **M. Siffert, Buffet de la gare, 15597 Schmitten.**

ON CHERCHE
joli appartement

2 pièces, balcon, tout confort, soleil. — Offres, avec prix, sous chiffres **C 13326 L, à Publicitas, Lausanne.**

BREVETS
 en tous pays
W. Moser, Ing. Cons. BERNE
 rue de l'Hôpital, 30
 Téléphone 20.750

Boucherie chevaline
 rue des Alpes, 16
 On débitera, samedi matin, la viande d'un jeune cheval abattu par suite d'accident. Saucissons, saucisses au foie, etc.
 Se recommande : 15593 Gränicher.

MAGASIN D'EXPOSITION
 PLACE DE LA GARE, 37
 FRIBOURG

UN

nouvel arrivage

TAPIS d'ORIENT

Place de la Gare. 37, à FRIBOURG

Pour répondre au désir de nombreux clients, nous continuerons encore quelques jours notre vente de Tapis d'Orient.

Nous rappelons que, par suite de la baisse considérable actuelle, nos prix n'ont jamais été aussi avantageux !

Notre grand stock s'est encore enrichi par de nouveaux arrivages.

En achetant aujourd'hui votre Tapis d'Orient chez nous, vous faites une opération doublement avantageuse :

- 1) Vous vous procurerez à un prix très modique un beau tapis noué à la main, qui contribuera longtemps à orner votre foyer, vu sa solidité à toute épreuve,
- 2) Vous ferez le placement d'argent le plus sûr en achetant un tapis d'Orient aux conditions actuelles, car cela constitue un bon capital qui conserve sa valeur.

A. MORI

Importateur direct de Tapis d'Orient.

AU FAISAN DORÉ

Samedi Grande Vente

Civet de lièvre ½ kg. Fr. 1.60
 Lièvres frais, chevreuils, perdreaux, bécasses, etc...

ESCARGOTS préparés, la dz. Fr. 1.20

Volaille de Granges-Paccot

TOUJOURS AU PLUS BAS PRIX

Au Faisan Doré

J. AELLEN FRIBOURG 15, RUE DU TIR
 Téléphone 9.37
 Service à domicile Expéditions
 Samedi : banc place de l'Hôtel de Ville

Boucherie chevaline
HESS frères
 rue des Augustins, téléphone 5.86

On débite tous les jours de la viande fraîche de toute 1re qualité ; de la viande fumée cuite, saucisses, etc. 15598
 Se recommandent

Imprimerie St-Paul
 Faillé part
 Impressions en tous genres

Demoiselle cherche, à Fribourg
Chambre

confortable, avec usage du téléphone. — Offres à Publicitas, **BULLE,** sous P. 3481 B

Adoucissant expectorant

Sucre de malt
 mais exigez bien
 le sucre de malt **WANDER.**
 En vente partout

Grands Magasins Knopf Fribourg

Notre catalogue d'automne a paru...

Que tous nos clients qui ne l'ont pas encore reçu le demandent; nous nous empresserons de le leur faire parvenir.

Voici encore quelques articles en lingerie pour dames

que nous n'avons pas pu y insérer :

Chemise de nuit pr dames, finette blanche festonnée et brodée **2.95**

Chemise de nuit finette molletonnée, col châle, jolie broderie et festons **3.45**

Chemise de nuit croisé molletonnée, jolie garniture, couleur ton opposé **3.90**

Chemise de nuit excellent croisé blanc garniture couleur avec fleurettes et jour échelle **4.90**

Chemise de nuit flanelette, garniture couleur, ton opposé, article bien chaud **3.90**

Chemise de nuit flanelette unie, garniture fleurettes, col tailleur **4.90**

Chemise de nuit flanelette, nouvelle forme, avec jolie garniture fantaisie fleurette **6.50**

Chemise de jour pour dames, finette blanche, garnie broderie lorraine et festons **1.70**

Chemise de jour pour dames, flanelette rayée, festonnée tout le tour **1.45**

Chemise de jour spéciale pour dames fortes, belle finette blanche garn. brod. et feston **2.90**

Chemise de jour finette blanche garnie broderie qualité d'usage **1.90**

Pyjama pour dames flanelette, larges rayures, garni ton opposé, jolis coloris **3.90**

Pyjama pour dames belle flanelette couleur unie, garni fleurettes **4.50**

Chemise de nuit fillette, flanelette unie, garniture fantaisie Grandeur I **1.95**

Pyjama fillette flanelette rayée couleur, jolis coloris Grandeur I **2.95**

Chemise de nuit pour dames, finette molletonnée, col châle, jolie broderie et festons **3.45**

Chemise de jour pour dames, flanelette rose ou ciel, forme montante, festons tout le tour **2.50**

Grands Magasins

KNOPF

Fribourg



davantage de chaleur avec moins de combustible et moins de travail.

Fabricants : Affolter, Christen & Co. S. A. Bâle
Vente à Fribourg : Bregger, Zwimpfer et Cie, fers 2118
Jules Chiffelle, fers
E. Wassmer, S. A.

Café - Brasserie

près dépôt des trams, à Genève, à remettre. Fr. 20,000.—, bon chiffre d'affaires prouvé, loyer 3200.—, avec 2 salles sociétés, cuisine et 3 chambres. S'adr. Etude O. Martigny, Place Synagogue 2, à Genève. 80/8



Grand choix FOURNEAUX divers

depuis **Fr. 15.—**
E. Wassmer S. A.
Fribourg 47-15



Etre gais comme des pinsons est le propre des enfants bien soignés et bien portants. Ils reçoivent la nourriture qui leur convient, préparée à une graisse pure et de digestion facile.

Ah... que c'est bon!... cuit à l'ASTRA la graisse préférée par toutes les mamans prévoyantes.



"ASTRA" Fabrique d'Huiles et de Graisses alimentaires S. A., Steffisburg

Almanach des Orphelins de Sainte-Thérèse de l'Enfant-Jésus d'Auteuil

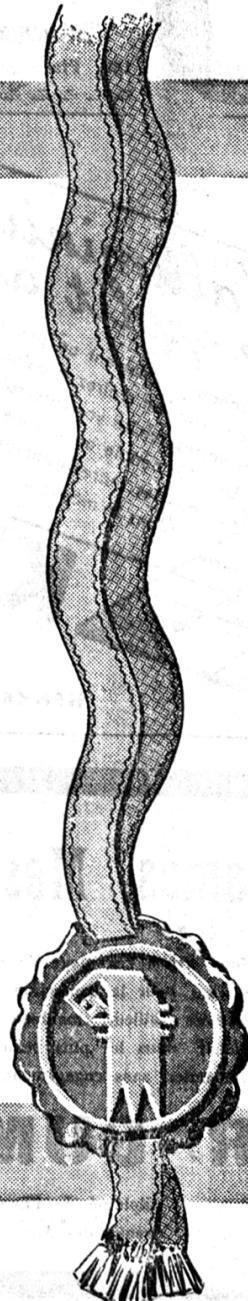
Prix : Fr. 1.25

AUX LIBRAIRIES SAINT-PAUL
Place Saint-Nicolas — Boulevard de Pérolles

La nouvelle méthode de guérison employée avec succès avec les

Rayons à ondes courtes

pour les maladies des reins, des poumons et du foie, calculs biliaires, ulcères d'estomac, goutte, sciaticque des nerfs et rhumatismes inflammatoires, furoncles. Téléph. Institut de rayons du Dr A. Fischer Consult. 23.940 Rue de l'Hôpital, 40 Berne 9-12 et 2-5



La confiance du grand nombre

se reconnaît à ce fait que, dans la moyenne établie pour la Suisse, à peu près

UNE FAMILLE SUR DEUX

est assurée auprès de

La Bâloise

Fondée en 1864
Compagnie d'Assurances sur la Vie

Agent général pour le canton de Fribourg :
M. Dousse, 10, Place de la Gare, Fribourg.

Total des capitaux assurés : 1 milliard 367 millions de francs suisses.

UN COUP D'

dans les vitrines de la

Maison Lehmann

Rue de Lausanne, 28 et 30 Fondée en 1896 FRIBOURG

suffit pour décider de l'achat de :

- MANTEAUX d'hommes **29.-** 38.- 45.- 49.- 65.-
FR. 59.- 70.- etc., etc.
- MANTEAUX d'enfants dep. Fr. **19.-**
- COMPLETS HOMME dep. Fr. **30.-**
- MANTEAUX DE PLUIE Fr. **16.50**
- PANTALONS DRAP, belle qualité **10.50**

Caleçons « Réclame » depuis **Fr. 1.75**
 Notre caleçon ou camisole « Eskimo » **Fr. 3.25**
la qualité réputée
 Combinaisons très chaudes pour enfants dep. Fr. 1.50

ATTENTION !!! voici nos prix pour :

drap de lit molletonné	140/90	147/200	170/220	170/240
	Fr. 2.65	Fr. 2.85	Fr. 3.80	Fr. 3.95
drap de lit croisé		170/220	170/240	
	Fr. 4.25		Fr. 4.75	
drap de lit Jacquard croisé, qual. extra		170/240		
				Fr. 5.75
nos couvertures Jacquard à partir de Fr.				Fr. 13.95

N'oubliez pas les articles suivants :

Complet, mécanicien	Fr. 4.25	Bretelles pour hommes	0.75
Maillots militaires p ^r hommes	3.75	Casquette	Fr. 1.95

EXPEDITION CONTRE REMBOURSEMENT

N.-B. - Pour éviter des erreurs, on est prié d'indiquer l'adresse exacte.

FIAT

grande et belle conduite intérieure 4 portes, mod. 525, marche parfaite et tous accessoires Fr. 2200.- chez **DALER frères**, garage du Capitole, téléphone 650. Autos d'occasion dep. Fr. 150.-. 51-2

BOUILLOTES

en caoutchouc, de toute 1^{re} qualité; peaux de chats pour rhumatismes; Thermomètres de chambre. 15510 Grande Droguerie Centrale

Bourgknecht et Gottrau

au haut de la rue de Lausanne.

TOUT PRÉPARÉS...

nos costumes « chics », nos pardessus chauds, faits de tissus garantis d'origine, d'une coupe impeccable,

TOUT PRÊTS A PORTER

d'un prix à votre portée,

à la Perfection
 JACQUES GUGGENHEIM-SCHNEIDER
 10. AVENUE DE LA GARE - FRIBOURG

Société des concerts - Fribourg
 Salle du Capitole

1^{er} CONCERT

Dimanche 11 novembre 1934, à 17 h.

Le Trio de Budapest

Au programme : Trios de Schubert, Beethoven, Dvorak.
 Prix des places : Abonnement aux 4 concerts : numérotées, 15 fr.; non numérotées, 10 fr. Entrées : 6 fr. et 4 fr. Impôt en plus. Réductions pour les étudiants.
 Location chez L. von der Weid, Radio-Gramo, rue de Lausanne, 29. 15511



Vient de paraître

Almanach Hachette

Broché **Fr. 1.50**
 Relié **> 1.90**
 Edition complète **> 2.50**

En vente aux LIBRAIRIES ST-PAUL

130, Place St-Nicolas, Avenue de Pérolles, 38

On demande

pr Noël, un bon domestique sachant bien traire et conduire les chevaux, de 20 à 30 ans, si possible ne faisant pas de service militaire, ainsi qu'un jeune homme de 16 à 17 ans. 15580

S'adresser à **Aloys Vorlet, Villeneuve (Broye).**

A vendre à moitié prix

fourneau

pour chauffer grand local ou appartement. Très bon état. Tuyauterie comprise.

S'adresser au magasin de lino **Dessibourg & Cie, avenue des Alpes. 15588**



L'aluminium se polit à sec

en prenant simplement un peu de Krisit sur un chiffon. Vous en croirez à peine vos yeux quand vous verrez reluire vos casseroles et vos poêles. Le Krisit nettoie aussi à merveille le cuivre et tous les autres ustensiles de métal utilisés dans le ménage.

KRISIT

HENKEL & Cie. S. A., BÂLE

Single Shell

vous offre la possibilité de rouler aussi bien par les plus grands froids de l'hiver que par les beaux jours de l'automne et du printemps.

-30°

Abonnés, favorisez dans vos achats les maisons qui publient des annonces et réclames dans notre journal!

DISQUES

populaires suisses

2.50 Fr.

Accordéon - Bal Musette - Yodler - Comiques

Autres séries à Fr. 1.- 4.-

AU DISQUE D'OP

Ch. Rivier R. de Lausanne, 58
 FRIBOURG
 Vevey - Lausanne - Bienne

Mesdames, Messieurs.....

Nous avons l'avantage de vous communiquer une excellente adresse pour la confection irréprochable de votre prochain : costume tailleur, manteau ou complet. Vous pourrez le choisir dans les plus beaux tissus anglais et suisses.

Demandez, sans engagement, les très favorables conditions d

R. GUMY, marchand-tailleur

(diplômé de l'Ecole de coupe de Paris)
 Avenue des Alpes, 9 Tél. 2.37